35me Année — N° 12.378 (4 Pages) 5 Centimes — EDITION DU MATIN — 5 Centimes (4 Pages) Mardi 29 Juin 1915

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.80
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... Bureau du Journal, 112, boulv de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22 »
Union Postale	10 »	20 Fr.	40 »

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

SUR LE FRONT

Le Président de notre Conseil d'Administration a reçu la lettre qui suit :

Mon cher Président,

Je vous ai déjà dit, en passant, que notre régiment territorial avait été chargé de garder les tranchées de première ligne pendant la préparation de l'attaque dont j'essaye de vous faire le récit ; notre présence permettait ainsi aux troupes de l'active de se reposer en vue du grand effort qu'elles devaient fournir. Cette première période a duré une quinzaine de jours et elle fut pour nous si pleine d'intérêt que nous en oubliions les fatigues et les risques ; nous avons pu non seulement faire bonne connaissance avec nos camarades plus jeunes qui venaient nous rendre les visites que vous savez, mais assister à tous les préparatifs d'une bataille, et assister aussi de très près, comme je vous l'ai écrit, au début du bombardement.

Notre compagnie, par surcroît de chance, se trouvait juste en face de la principale position ennemie qu'il s'agissait d'enlever, et qui, vous l'avez deviné, était la ferme Toutvent ; on en a assez parlé dans les journaux pour qu'il n'y ait pas d'inconvénient, je pense, à ce que je la cite, surtout après le temps déjà écoulé. Nous étions, à certains endroits, à guère plus d'une centaine de mètres des premières tranchées allemandes ; c'est vous dire qu'à l'œil nu déjà, nous les voyions fort bien ; à la jumelle, nous en distinguions tous les détails, du moins tous les détails extérieurs révélant les postes d'écoute avancés, les créneaux de tir, les abris de mitrailleuses, les postes d'observation, les boyaux de communication avec l'arrière, sans parler des réseaux de fil de fer à l'avant du tout. A vrai dire, même de si près, nous n'avons pas vu beaucoup de têtes d'Allemands, et je m'imagine que « ceux d'en face » sont moins hardis ou moins curieux, que nous, car certainement, nous regardions les uns et les autres pardessus les parapets, et cela pas toujours pour les nécessités du service ! Mais les officiers faisaient bien de nous rappeler à la prudence, car chaque fois qu'un képi ou le sommet d'un périscope dépassait la tranchée, une balle sifflait ; l'état de nos créneaux de bois, dont l'extrémité extérieure était complètement déchiquetée par les balles ennemies, prouvait d'ailleurs assez que tout en étant invisibles, nos adversaires ouvraient l'œil et le bon.

Pendant que nous aussi, nous ouvrions l'œil, les travaux préparatoires se poursuivaient autour de nous sans aucune hâte fiévreuse, mais avec un soin et une précision qui nous communiquaient à tous un calme parfait, comme devant les dispositifs d'une simple manœuvre. Nous avons senti là quelque chose de la pensée du « grand chef » qui reste toujours flegmatique et impassible, qui ne livre rien au hazard, qui n'attaque que lorsque que tout est prêt et sûr pour le succès. Les batailles d'autrefois laissaient une large place à la surprise, aux mouvements improvisés et la qualité suprême d'un chef était de savoir agir au dernier moment ; sans doute cette qualité reste toujours décisive, mais les conditions de la guerre de tranchée exigent plus que jamais l'art des plans soigneusement mûris ; je pourrais dire « l'art des plans » tout court, car un ordre d'attaque moderne comporte non seulement les relevés habituels des cartes d'état-major, mais des plans de tranchées dont les complications et mille détails exigeraient toutes les compétences d'un ingénieur-voyer. Ces tranchées retracées sur la carte sont d'ailleurs aussi bien les tranchées allemandes que nos tranchées car, je ne trahirai pas de secret en le disant, les lignes ennemies n'ont pas de secret pour nos aviateurs ; leurs principaux ouvrages sont classés et numérotés, si bien qu'en style d'état-major le but de telle opération déterminée est simplement de s'emparer des points portant tel ou tel numéro.

C'est aux derniers perfectionnements de notre système de tranchées que nous avons assisté et participé d'abord. Lorsqu'on parle de tranchées, le public pense surtout aux tranchées de tir de première ligne et aux tranchées-abris ; sans doute elles sont essentielles et tout le reste ne résisterait pas sans elles ; cependant, en ne considérant qu'elles, on n'a qu'une très faible idée de ce que sont ces champs de bataille « forcés » où se préparent et se livrent les combats de la guerre moderne. Ce qu'il faut se rappeler, c'est qu'un système de tranchées a, en général, plusieurs kilomètres de profondeur, *depuis la première ligne d'où partira l'assaut jusqu'à la route et aux villages où se fait le ravitaillement immédiat en munitions, en vivres, en hommes... routes et villages qui, bien entendu, tout en étant moins repérés, sont encore en plein sur le front, à portée de l'artillerie ennemie. Je ne parle pas ici du ravitaillement général, qui se fait plus à l'arrière.*

Ce système de tranchées comporte des tranchées de tir et des tranchées-abri en première ligne, en seconde ligne et en troisième ligne, pour faire face à toutes les vicissitudes de la guerre et abriter aussi les premières réserves. Il y a, en outre, de l'avant à l'arrière, toute une série d'ouvrages et emplacements spéciaux : postes d'écoute au-devant de la première ligne, puis postes de commandement, postes d'observations pour l'artillerie, postes de secours pour les blessés, dépôts de munitions, dépôts de matériel, que nous avons vu largement approvisionner d'une multitude d'accessoires de combat : boucliers, échelles, ponts de bois, sacs de terre, etc. En vue de l'attaque projetée, notre secteur comprenait en outre toute une série de « parallèles » et de « places d'armes » où devaient se tenir prêtes à combattre et jusqu'à l'heure marquée, les troupes qui allaient être engagées ; à l'arrière, les places d'armes, ou groupes de parallèles, permettaient de dissimuler chacune tout un bataillon ; plus en avant les parallèles, de plus en plus courtes et étroites, servaient pour deux compagnies ou pour une seule. Nous avons vu creuser, au dernier moment, en avant même de notre réseau de fil de fer, la dernière parallèle d'où la première « vague » devait s'élancer à l'assaut en ligne de tirailleurs.

Toutes ces tranchées, on le sait et le nom des dernières l'indique assez, sont à peu près parallèles au front ; elles sont reliées par un réseau complet de téléphone et communiquent toutes entre elles et avec l'arrière par des boyaux plus ou moins perpendiculaires au front ; c'est le cas de dire « plus ou moins » car, en principe, les boyaux de communications doivent être contournés et en zigzag pour éviter d'être pris en enfilade par le feu de l'ennemi, ce qui, on le comprendra tout de suite, allonge indéfiniment leur longueur et n'améliore pas leur viabilité. Tous ces boyaux sont creusés à profondeur d'homme et souvent davantage ; les principaux sont assez spacieux et permettent de se croiser facilement, les autres sont plus étroits ; il y a les boulevards, les rues, les ruelles, les carrefours et pour que la similitude soit plus grande, toutes ces voies ont des noms, tout comme à la ville ; la plupart portent naturellement des noms militaires comme Denfert-Rochereau, cependant l'union nationale est aussi représentée là par l'honneur fait à des « civils » de marque comme Pasteur. Beaucoup n'ignorent aucun de ces détails, mais ce dont il faut bien se rendre compte pour comprendre la situation c'est que ces boyaux tortueux et multiples constituent les seuls moyens de circulation sur cette profondeur de plusieurs kilomètres dont je parlais tout à l'heure : c'est par là que doivent passer les troupes qui vont se battre, les renforts, les relèves, les munitions, les vivres, les blessés et les morts même.

Etant donné ces conditions, on comprend toute l'importance de l'art des plans dont je parlais tout à l'heure ; une attaque est d'un mécanisme délicat qui exige que tous les détails aient été minutieusement prévus, que chaque chose et chaque homme soit à sa place, et passe à sa place à l'instant voulu, que tout se déclanche selon l'ordre prescrit ; aussi bien tout ce que nous avons pu voir ou deviner des dispositifs de l'attaque et de l'attaque même, nous a donné l'impression de cette précision et de cette netteté au prix desquels le succès était certain. Une fois la machine de guerre bien réglée et bien remontée, rien ne peut plus l'arrêter, que le terme fixé à l'opération prescrite ; sans doute, étant donné la complexité de la situation, il faudra procéder par opérations successives, mais de succès en succès viendra la victoire finale.

Si en quelques minutes, deux lignes de tranchées ennemies et la ferme Toutvent ont été enlevées, le mérite en revient sans doute à l'héroïsme de nos soldats, mais aussi à la ponctualité de leurs mouvements et d'abord à la perfection de la préparation d'artillerie. Si la première vague d'infanterie, en effet, a pu aller sans coup férir surprendre la seconde ligne allemande et s'en emparer, c'est que la seconde vague l'a exactement suivie et s'est chargée de régler le compte de la première ligne ; et si les premiers assaillants ont pu si facilement sauter par dessus les premières tranchées ennemies, c'est que notre artillerie les avait à peu près anéanties. De même elle avait par un tir de barrage, depuis la veille, complètement isolé de l'arrière les secondes tranchées et la position de Toutvent.

Je m'aperçois, mon cher Président, que dans tout cela, je ne vous ai encore parlé que fort peu du rôle de notre régiment territorial ; c'est que j'ai tant de choses à vous dire ! ce sera donc pour une toute prochaine fois.

C.-J.

LA GUERRE

329e JOURNEE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris. 28 juin. 15 heures.

Rien d'important à signaler au cours de la nuit, si ce n'est deux attaques allemandes, l'une à la tranchée de Calonne, l'autre à l'Est de Metzeral ; toutes deux ont été repoussées.

Paris, 23 heures.

Journée relativement calme sur l'ensemble du front. Lutte d'artillerie au Nord de Souchez, à Neuville et à Roclincourt.

Arras a été bombardé par des pièces de gros calibre.

Entre l'Oise et l'Aisne le duel d'artillerie s'est poursuivi à notre avantage.

Dans l'Argonne et sur les Hauts-de-Meuse, à la tranchée de Calonne, les Allemands, après leur échec de la nuit dernière, n'ont plus renouvelé leurs attaques.

Dans la matinée du 27 juin, un de nos avions a réussi à jeter avec succès huit obus sur le hangar à zeppelins de Friedrichschafen. Une panne de moteur l'a obligé à atterrir au retour, mais il a réussi à atteindre le territoire suisse à Rheinfelden.

Official Report of the French Government

June 28. — 3 p.m.

Nothing important to report during the night, except two german attacks, one at the Calonne trench, the other at the East of Metzeral. They were both repulsed.

COMMUNIQUÉS ITALIENS

Rome, 27 juin.

Aucun événement d'une importance militaire particulière dans ces dernières vingt-quatre heures n'est signalé dans la région du Tyrol-Trentin.

La lutte entre les artilleries devient toujours plus intense. Les troupes alpines ont réussi à interrompre une installation hydro-électrique à Ponale, sur le lac de Garde.

[Ponale, rivière entre le lac de Garde et l'Adige Elle descend du mont Cremo, voisin de la passe de Nago, au Nord-Est du lac de Garde]

Dans la Carnie, l'ennemi a essayé, sans y réussir, de reprendre la hauteur de Zellenkofel.

Dans les localités de la zone du Monte-Nero, où ont eu lieu les derniers combats, on a pris environ 200 fusils, 20.000 cartouches et 2 lance-bombes abandonnés par l'ennemi.

Sur plusieurs points sur le front de l'Isonzo on a constaté l'emploi de la part des Autrichiens d'obus contenant des gaz asphyxiants.

Rome, 28 juin.

Tout le long du front, aucun événement important.

En Carnie, l'artillerie de montagne, péniblement transportée sur un haut sommet, battit avec efficacité un campement ennemi placé sur l'autre côté du Palpiccolo.

Sur le théâtre des opérations le mauvais temps sévit. Une certaine activité se manifeste de la part des aéroplanes ennemis qui bombardent quelques positions récemment conquises par nous mais généralement avec peu de résultat.

COMMUNIQUES RUSSES

Etat-major du généralissime

Petrograd, 27 juin.

Dans la région de Chavli, du trans-Niémen et de la Narew, on ne signale aucune modification. De petites attaques de l'ennemi sur différents secteurs de ces fronts ont été repoussées.

Sur la rive gauche de la Vistule, l'ennemi a engagé un combat avec des forces importantes sur le front d'Ozarof-Zawikhorst, mais cette offensive a échoué dans la journée du 26 juin.

[Le front Ozarof-Zawikhorst s'étend, sur une largeur de 20 kilomètres, au Nord du confluent du San et de la Vistule. Les deux petites villes se trouvent en territoire russe, dans le gouvernement de Radom, à quelques kilomètres seulement de la frontière galicienne].

En Galicie, les troupes russes, après une résistance opiniâtre sur le front Bobrk-Jouravno, se replient sur la Gnila-Lipa.

Dans la région de Bobrk, au cours des contre attaques, nous avons fait 1.600 prisonniers, dont 46 officiers, et pris deux mitrailleuses.

[Bobrk, sur le chemin de fer descendant de Lvof vers Stanislau, Kolomea et Czernovitz, est située à environ 30 kilomètres au Sud de Lvof. La distance entre Bobrk et Jouravno, sur la rive gauche du Dniester, peut être évaluée à 50 kilomètres. Ce front, orienté en ligne à peu près droite du Nord au Sud, se trouve, d'après les indications du communiqué, replié une quarantaine de kilomètres à l'Est, où les Russes s'appuient sur la rivière Gnila-Lipa, un affluent de la rive gauche du Dniester, prenant sa source dans la région à l'Est de Bobrk et se jetant dans le grand fleuve galicien près de Halitch].

Armée du Caucase

Petrograd, 27 juin.

Dans la direction de Sary-Kamich, nos éclaireurs ont battu les Turcs sur l'ensemble du front, au Nord d'Araxe.

Nos troupes passèrent à la baïonnette les troupes de couverture de Maslagat et d'Ardos.

Nous avons défait un régiment d'infanterie près de Damian.

Les Turcs se sont enfuis dans la direction de l'Ouest.

Un combat important continue près de Zevan.

Dans l'Est Africain Allemand

Londres, 28 juin

Un communiqué officiel fait connaître que les opérations continuent régulièrement dans l'Est Africain allemand.

Le 25 juin, les forces anglaises détruisirent le fort, l'installation radiotélégraphique et de nombreux bâtiments du port de Bukoba.

Un canon de campagne, de nombreux fusils, des documents importants furent pris grâce à l'action de l'artillerie anglaise.

[Bukoba se trouve sur la rive sud-ouest du lac Victoria, non loin du protectorat anglais de l'Ouganda].

LA SANTÉ DU ROI DE GRÈCE

Athènes, 28 juin.

Le roi est entré en convalescence, il sera transporté dans quelques jours au château de Tatoié, et il ne sera plus rédigé de bulletins par les médecins.

CE JOURNAL NE PEUT ÊTRE CRIÉ

Dernière Heure

Les Monténégrins battent les Autrichiens

Cettigné, 24 juin.

Une colonne monténégrine opérant en Bosnie a occupé, après un violent combat d'importantes positions autrichiennes sur le mont Voutchevo situé sur la rive droite du fleuve Soska.

L'ennemi abandonna une certaine quantité de matériel de guerre.

Aux environs de Saradje, les Autrichiens ont ouvert un violent feu d'artillerie contre les positions monténégrines sans résultat.

Les hauts Faits de l'Armée française

Le quatrième article du « Times »

Le *Times* publie son quatrième article sur les hauts faits de l'armée française.

Il montre comment notre armée a été fortifiée pendant la campagne d'hiver et comment s'est accru dans tous les domaines son pouvoir d'efficacité.

« Le général Joffre, dit-il, s'est très bien rendu compte que le premier objectif des Alliés devait être de réduire la puissance de l'Allemagne en soldats. Une guerre d'usure profite à celui des belligérants dont les pertes sont beaucoup moindres que celles de l'ennemi, ou qui réussit à immobiliser l'ennemi en attendant l'arrivée de renforts. Ces deux buts faisaient partie du plan du généralissime français.

» Le fait que ce « grignotage » a pu être poursuivi pendant six mois avec succès, sur un front de 800 kilomètres, est la preuve de la superbe vitalité de l'armée française et de la ténacité de ses chefs.

» Mais le travail le plus important s'accomplissait au quartier général et dans un millier de centres du pays entier. Le général Joffre était occupé à remédier aux défauts que l'expérience avait révélés ; il préparait ses nouvelles armées et organisait les ressources de la nation. Je ne crois pas que l'histoire réunisse l'exemple d'un aussi grand problème, aux développements nombreux, nouveaux et compliqués, et cependant résolu au milieu d'une lutte de vie ou de mort.

» La tâche de Joffre était la réforme de l'organisation de l'armée et de la défense nationale, et cette œuvre lui eut été impossible à réaliser s'il n'avait eu derrière lui un peuple inspiré par l'esprit de sacrifice. »

L'ANNIVERSAIRE
de l'Attentat de Sarajevo

Il y a eu juste un an lundi que l'archiduc François-Ferdinand et sa femme la duchesse de Hohenberg ont été assassinés. C'est cet événement qui, on le sait, a servi de prétexte au gouvernement autrichien pour envoyer à la Serbie l'invraisemblable et insolent ultimatum qui devait déchainer la guerre.

Le même dimanche 28 juin, la flotte britannique se trouvait à Kiel pour assister aux régates durant une semaine. Le drame autrichien a amené la clôture immédiate de la « Semaine », l'empereur étant brusquement rentré à Berlin

Comment fut pris Metzeral

La Gare de Münster bombardée par les Français

Nous avons déjà brièvement relaté la prise de Metzeral où se sont distinguées nos troupes. La *Gazette de Lausanne* publie ces intéressants détails :

Metzeral, le petit village alsacien autrefois inconnu, est aujourd'hui aussi célèbre que Steinbach, par les luttes terribles qui se sont déroulées dans ses rues. Pour s'emparer de cette localité, les Français ont dû manifester une grande ténacité, car la mêlée fut terrible.

Les Allemands ayant élevé de nombreuses fortifications dans toute cette région, l'avance française ne put se poursuivre que très lentement. Il fallut, comme à Steinbach, comme à Barrenhaupt, et dans combien d'autres lieux, prendre maison par maison. Les rues barrées par des chars, coupées de fils de fer, minées, étaient peu praticables. L'ennemi, d'ailleurs, avait installé des réseaux de fils de fer dans les vergers et pratiqué des meurtrières dans tous les bâtiments qui bordaient les routes aboutissant à Metzeral.

Autour des manufactures situées au sud de Metzeral et autour du cimetière, la lutte fut particulièrement violente. Malgré les dires du communiqué officiel allemand, un véritable corps à corps eut lieu dans Metzeral. Les Français furent arrêtés pendant toute la nuit de lundi à mardi autour du cimetière, dont les tombes sont lamentablement brisées par les éclats d'obus et les balles. Le mur qui l'entoure est en ruines, mais cette misère n'emeut plus les combattants. Ils sont habitués les uns à pénétrer dans une localité, les autres à s'en retirer en ne laissant derrière eux que des ruines fumantes. La gare de Metzeral, où aboutit le chemin de fer qui partant de Colmar passe par Münster, a beaucoup souffert du bombardement, car avant de donner l'ordre d'attaquer, les Français ont lancé sur Metzeral des quantités d'obus. La gare, qui rendait de très grands services aux Allemands, fut sérieusement « arrosée », aussi n'en reste-il que des murs troués et des rails tordus.

Bataille de maison en maison, de porte en porte.

Malgré l'énergique action de l'artillerie française contre Metzeral, les Allemands n'abandonnèrent pas les habitations situées des deux côtés de la route Metzeral-Mühlbach. Il s'agissait d'occuper le village avant la nuit aussi l'attaque fut-elle menée avec une grande énergie. On se battit de porte en porte, de maison en maison.

Pénétrant dans les caves, dans les greniers, dans les granges, les chasseurs alpins en arrivèrent plusieurs fois au corps à corps. Si les troupes allemandes laissèrent beaucoup des leurs sur le terrain, ainsi qu'un grand nombre de prisonniers, leurs adversaires éprouvèrent des pertes sensibles, qui cependant ne diminuèrent pas leur enthousiasme.

A la nuit, les Allemands évacuèrent complètement Metzeral, s'installant sur les versants des collines, de chaque côté de la Fecht. Les combattants à certains endroits ne sont pas éloignés de plus de 200 mètres. Aussitôt les impériaux chassés de cette malheureuse localité, les Français se sont installés solidement sur le sommet des cotes 665 et 698, d'où l'on jouit d'un assez joli point de vue, ainsi qu'à la lisière des bois descendant de Sillackerwasen.

Le Bombardement de Munster

C'est de là qu'ils bombardent Münster, localité très industrielle, comptant 6.000 habitants. D'une distance de 6 à 7 kilomètres, ils ont notamment réussi à détruire la gare et à faire sauter un dépôt de munitions. La population de Münster, quand les obus sont tombés sur la gare, a, comme bien on pense, manifesté une grande frayeur. Elle s'imagine que les Français vont détruire systématiquement toutes ses habitations et ses filatures, dont plusieurs sont très connues.

Ce n'est certainement pas là le désir des troupes combattant dans les Vosges. Si ces localités — comme c'est le cas pour Metzeral — ne sont plus, après un jour de lutte, que des ruines, c'est que chaque parcelle de terrrain n'est cédée qu'à la dernière extrémité et que le concours de l'artillerie devient obligatoire. Chaque bâtiment servant de refuge aux Allemands, leurs adversaires se voient obligés à regret de bombarder énergiquement des villages qui redeviendront français.

La lutte dans les Vosges se déroule sur un secteur toujours plus vaste. Le combat d'artillerie a repris au « Vieil Armand », véritablement aux mains des Français, malgré plusieurs démentis qui nous furent donnés par des journaux germanophiles. On nous annonce de même que les Allemands, pour empêcher les troupes françaises d'attaquer Munster, en descendant directement les pentes du Reichackerkopf, ont envoyé des renforts dans les tranchées qu'ils occupent dans cette région. A certains endroits, les avant-postes français ne sont éloignés de Munster que de 3 à 4 kilomètres.

LA CONFÉRENCE DE VIENNE

Difficultés Austro-Allemandes ?

Londres, 27 juin.

La situation de l'Autriche-Hongrie devient si désespérée, suivant des informations de Vienne, que le vieil empereur François-Joseph a demandé que l'Allemagne envoyât de grands renforts pour arrêter l'invasion italienne. Il menacerait, dit-on, si cela ne lui était pas accordé de commencer des négociations pour une paix séparée.

L'attitude autrichienne est si menaçante que M. de Bethmann-Hollweg, chancelier de l'empire, et M. von Jagow, ministre des affaires étrangères, ont été envoyés sans retarder à Vienne, où, après avoir été reçus par l'empereur, ils eurent une très longue conférence avec le baron Burian.

Ce dernier dit sans ménagements aux diplomates allemands que la situation créée par l'entrée en lice de l'Italie était si grave que les peuples d'Autriche-Hongrie criaient que l'Autriche n'était devenue que le jouet de l'Allemagne ; il ajouta qu'il était indispensable que l'Allemagne donnât à l'Autriche une aide immédiate en hommes et en argent.

L'emprunt de guerre autrichien n'a eu aucun succès. Les capitalistes refusent de souscrire, et les hommes d'affaires comme les ouvriers ont assez de la guerre. — *(Herald).*

Une explication officieuse

Amsterdam, 28 juin.

On mande de Berlin :

Le correspondant à Berlin de la *Gazette de Francfort* apprend de source diplomatique que la visite du chancelier de Bethmann-Hollweg et de M. de Jagow à Vienne n'est pas motivée par des questions nouvelles ou par une situation politique nouvelle. Elle ne serait, paraît-il, que la suite de la conférence commencée depuis quelque temps entre les alliés et dont le programme comporte probablement entre autres choses l'examen des moyens nécessaires pour enrayer les efforts de la Triple-Entente dans les Balkans.

[Cette dépêche est en contradiction avec le télégramme envoyé de Londres au *Herald* et que nous reproduisons ci-dessus].

LES FORCES ALLEMANDES
sur les divers fronts

La *Gazette de la Bourse* de Petrograd ayant écrit que pour mener à bien son offensive en Galicie, l'Allemagne avait transporté sur le front oriental 30 0/0 des forces dont elle disposait sur le front occidental, le *Times* répond par la plume du colonel Repington :

« Un journal russe, la *Gazette de la Bourse*, déclare que le manque de protection de l'Angleterre, au moment de la campagne du printemps, a permis à l'Allemagne de transférer à l'Est le tiers des effectifs qui se trouvaient en France et en Belgique au milieu d'avril. De même, le communiqué russe du 20 juin dit que l'offensive allemande des 18 et 19 juin fut menée avec des effectifs considérables comprenant des troupes récemment amenées de Belgique.

« Je crois qu'il y a là une erreur. A mon avis, ni l'Angleterre ni la Russie n'ont réussi encore à placer sur le terrain toutes les forces qu'elles sont capables de produire, et cela toutes deux pour la même raison, raison que je préfère ne pas discuter ici. A cause de cette raison, il se peut que nous devions remettre au printemps prochain l'effort décisif qui décidera du résultat de la guerre.

« Jusque-là, il nous faudra peut-être nous contenter de gagner du temps jusqu'au moment où l'Angleterre et la Russie seront toutes deux en mesure de compléter leurs effectifs jusqu'au maximum, de les armer et de leur fournir des munitions. Ce sera une période pénible, mais il faut que nous nous y préparions et il faut nous garder d'en augmenter les inconvénients par des récriminations ou des signes d'impatience.

« Du reste, je ne crois pas que les conclusions russes se justifient. Depuis le commencement de la guerre jusqu'à l'heure présente, c'est sur le théâtre occidental que les Allemands ont porté le gros de leurs forces et il y est encore. Il est vrai que quelques corps d'armée tels que la garde et le 41e corps de réserve, ainsi que deux divisions de formation récente, ont été récemment transférés à l'Est pour prendre part aux opérations de Galicie, mais on a constaté la présence sur le front français de 12 des 14 nouvelles divisions allemandes formées cet hiver. Il convient donc de rectifier les assertions de la *Gazette de la Bourse.* »

EN ALLEMAGNE

Le feu dans des dépôts d'artillerie allemands

Un incendie a éclaté aux dépôts d'artillerie de Spandau.

On perquisitionne chez les Socialistes allemands

La police berlinoise a fait des perquisitions chez plusieurs socialistes. Le même fait s'est produit à Eberfeld et à Barmen. On croit que les résultats ont été négatifs.

Le gouvernement vient de supprimer le *Vorwaerts*, journal socialiste.

Sur le Front Italien

Les Combats dans le Trentin

Le Conseil des ministres s'est réuni deux fois dimanche pour discuter la situation dans les Balkans.

Sur tout le front, les progrès ont été très lents. Dans le Sud du Trentin, les Italiens ont marqué le pas, bien que des combats soient engagés dans la pittoresque région qui domine le lac de Garde, dans la vallée de Ponale, où se trouve la magnifique chute d'eau que visitaient chaque année des milliers de touristes.

Les Autrichiens étaient maîtres de la station électrique qui éclaire les villes de Riva et d'Arco. Les canons italiens du Monte Baldo à l'Est du lac, à 7.000 mètres de distance, détruisirent la station et plongèrent les deux villes dans l'obscurité.

A l'Est de Riva s'élève le Monte Brione, bouleversé de défenses autrichiennes, que les Italiens ne cessent de tenir sous le feu de leurs canons.

Dans la région montagneuse qui s'étend entre Trente et Ala, la station de chemin de fer frontière, des troupes italiennes attendent que l'artillerie leur ait tracé la route. Celle-ci accomplit merveilleusement sa tâche. Il n'est pas de fort autrichien qui n'ait souffert ; beaucoup ont été très touchés : l'un d'eux est tout à fait hors d'usage.

L'infanterie est prête à achever la besogne.

La prise du Zellenkofel, dans les Alpes Carniques, à l'ouest des défilés du Monte-Croce, constitue pour les armées italiennes un appréciable avantage. Ce mont s'élève à plus de 2,000 mètres et commande avec le Monte Croce le col de Zaltelling.

Il nous revient que le gouvernement autrichien s'est chargé lui-même de faire rentrer les prochaines moissons.

Ce qu'on trouve à Monfalcone

Les autorités italiennes ont trouvé à Monfalcone un grand établissement pour la fabrication de la soude ammoniacale.

Cet établissement envoyait chaque année en Italie 5,000 wagons de ce produit. L'établissement, dès l'entrée des Italiens dans la ville, a été remis en activité. Il y a quelques semaines, l'Autriche avait transformé le même établissement en fabrique de gaz asphyxiants. On croit qu'elle ne possède plus aucune autre fabrique identique.

Sur le Front Turc

Un Raid audacieux des Autos blindées à Gallipoli

Des détails intéressants concernant l'usage des automobiles blindées dans les rudes combats de la péninsule de Gallipoli sont fournis par les journaux d'Athènes et transmis par une dépêche de Rome.

Deux routes seulement pouvaient être utilisées par les automobiles de S dd -Bahr et du cap Helles vers Krithia. Elles partirent vers le milieu du jour pour la ligne de feu, quatre par chaque route, leurs attaques coïncidant avec celles des troupes de la ligne de front.

Malgré les difficultés du terrain, elles réussirent à atteindre jusqu'aux premières lignes de tranchées de l'ennemi, où elles stoppèrent, étant incapables, évidemment, de franchir les tranchées larges et profondes creusées par les Turcs. Ouvrant le feu sur les Turc grâce aux canons placés dans chaque tourelle de chaque automobile, ils mirent les Turcs en fuite désordonnée jusque dans leurs tranchées d'arrière.

Sur leur droite, ceux qui occupaient les automobiles trouvèrent une barricade élevée construite par les Turcs en vue de la possibilité d'une attaque de cette nature. Il se présenta donc de grandes difficultés pour mettre les canons en action et les automobiles se trouvèrent devenir un but pour le feu de l'ennemi, qui était revenu de sa surprise première. Pendant ce temps, tout de même, les troupes alliées avaient considérablement avancé.

Les automobiles, incapables d'aller plus avant, rebroussèrent chemin sous une grêle de fer et d'obus lancée par l'ennemi. Une seule fut endommagée, sans grande conséquence.

Elle fut frappée par un obus sur la partie supérieure de sa tourelle et celle-ci fut arrachée, mais personne ne fut tué. Toutes les automobiles rentrèrent dans les lignes alliées.

Un Officier grec prend du service aux Dardanelles

Le capitaine grec Karasevda, connu par ses vaillants exploits en Macédoine et en Crète et pendant les deux dernières guerres, a donné sa démission et a pris le commandement de la légion hellénique dans les Détroits, actuellement à Moudros.

Les Grecs ravitaillent les Turcs et les Allemands

La Légation d'Angleterre communique à la presse une dépêche de l'amiral anglais aux Dardanelles, disant que le ravitaillement des Turcs et des Allemands est effectué par les navires grecs.

Cette attitude contraire à la neutralité amènera certainement des conséquences fort regrettables dont souffriront également les armateurs et les commerçants grecs.

Les navires grecs saisis

Le gouvernement grec a demandé des informations au consul de Malte sur le nombre des navires saisis et les raisons de leur saisie. Le consul a répondu qu'il s'agit de navires originaires des nouvelles provinces qui n'ont pas encore régularisé leur nationalité.

Ce sont les saisies de ces navires qui ont donné lieu aux plaintes de la légation de l'Angleterre à Athènes, plusieurs de ces bateaux ayant servi au ravitaillement des sous-marins allemands sur les côtes de Turquie.

Voiliers turcs coulés

Au cours de ces derniers jours, la flotte russe de la mer Noire a coulé, en vue du Bosphore, six grands voiliers turcs se rendant en Roumanie pour y faire des approvisionnements de benzine. Sur l'un des voiliers, les Russes ont saisi 460 livres turques en or que l'on destinait au payement de la benzine.

EN ALBANIE

On mande de Rome au *Morning Post* qu'après l'occupation par les Monténégrins de Saint-Jean-de-Medua, les Albanais de cette région ont reconnu pour souverain le roi Nicolas.

D'autre part, des dépêches de Cettigné, dont la transmission a subi des retards considérables, donnent sur les événements qui ont amené les Monténégrins à occuper Saint-Jean-de-Medua les détails suivants :

L'unique route possible pour le transport des vivres était la Bojana, dont le libre passage était garanti au Montenegro par le traité de Berlin, mais cette route fut fermée par les Albanais qui persistaient dans leurs agissements hostiles envers le Montenegro. Excités par les ennemis du Montenegro, les Albanais pillaient à l'embouchure de la Bojana, dans le port de Saint-Jean-de-Medua, tous les vivres et les marchandises destinés à l'armée et à la population monténégrines.

Toutes les démarches faites auprès de la Commission consulaire de Scutari pour empêcher ces méfaits sont demeurées sans résultat.

On télégraphie enfin de Cettigné sur l'action combinée des Italiens et des Serbes les renseignements que voici :

Quelques navires de guerre italiens arrivés à Saint-Jean-de-Medua ont bombardé les forts de Medua et de Rodoni sur la côte albanaise.

L'armée serbe, qui a poursuivi les Albanais qui avaient attaqué la frontière serbe, est arrivée jusqu'à El-Bassan ; les positions qu'elle a occupées se trouvent dans la Mirditie.

[La Mirditie est la partie orientale de l'Albanie du nord].

LA GUERRE AÉRIENNE

Raid d'Avions français sur Douai

Une note du ministère de la guerre annonce que nos avions ont lancé, le 25 juin, sur la gare de Douai et les gares voisines, une vingtaine d'obus, dont dix de 155. La gare de Douai paraît avoir été sérieusement atteinte.

Les Avions italiens détruisent des usines

De Turin, on annonce que, jeudi à minuit, un avion italien a lancé des bombes sur les usines métallurgiques de la Ferreira, provoquant de graves dégâts.

Les Triestins ont acclamé l'avion.

Exploits d'Aviateurs français en Serbie

Le *Journal Officiel* de Serbie publie un décret du prince regent conférant l'ordre de Karageorges, avec glaives, aux adjudants aviateurs Thiroin et Magnoni, qui firent preuve d'une grande bravoure dans le combat aérien de Soederevo, le 9 juin, quand les avions ennemis revenaient de Kragajetaz où ils avaient lancé des bombes et qui réussirent à abattre un de ces avions.

Un Zeppelin désemparé sur la frontière hollandaise

D'après un rapport venant de la frontière, un Zeppelin aurait été aperçu dans une situation difficile, tout près de la frontière hollandaise, samedi après-midi.

SUR MER

La prise du vapeur « Valkure »

Le conseil des prises a déclaré bonne et valable la prise du vapeur allemand *Valkure* capturé le 12 août 1914 par la canonnière française *Zélée* et interné à Tahiti.

Ce vapeur, lors du bombardement de Papeete par les deux croiseurs allemands *Scharnhorst* et *Gneisenau* avait subi le même sort que son capteur : l'un et l'autre ont été coulés dans le port par les obus.

Navire coulé

On télégraphie de Londres que, d'après les journaux, un sous-marin a attaqué, au large de Yonghal (Irlande), un certain nombre de petits bâtiments ; seule de ces bâtiments, la goélette *Edith* a été coulée ; les trois hommes de son équipage ont été amenés à Yonghal.

Le Cardinal Gasparri explique les déclarations du Pape

Le *Corriere d'Italia* publie les déclarations suivantes que lui a faites le cardinal secrétaire d'Etat Gasparri, au sujet de l'entrevue de M. Latapie avec le pape :

Mgr Gasparri remarque tout d'abord que plusieurs des affirmations de M. Latapie, et parmi celles-ci quelques-unes d'une grande importance, ne correspondent pas à la vérité. Il est arrivé à M. Latapie ce qui arrive souvent aux journalistes qui rapportent une conversation. Une phrase leur fait impression, ils la reproduisent sans réfléchir que cette phrase détachée de l'ensemble d'une déclaration, ou bien ne reproduit pas fidèlement le sens même de cette déclaration intégrale ou bien même le défigure complètement.

Examinant ensuite plus spécialement différents passages de l'entrevue de M. Latapie, Mgr Gasparri dit encore :

Suivant M. Latapie, le pape aurait assimilé les Juifs de Galicie et les prêtres autrichiens de Crémone aux prêtres belges et français fusillés, et il les aurait tous compris dans son allocution consistoriale du 23 janvier. Mais cela est une absurdité que le pape n'a pas dite et qu'il ne pouvait pas dire. En ce qui concerne les juifs de Galicie, le Saint-Siège n'a jamais rien dit à ce propos, ne pouvant pas condamner la Russie sur la seule affirmation de l'Autriche, non plus d'ailleurs que l'Autriche sur la seule affirmation de la Russie.

Pour ce qui est des prêtres autrichiens, on a rapporté au pape, il y a quelques semaines, que l'armée italienne avait pris comme otages, ou mieux comme détenus civils, quelques curés des territoires occupés ; mais, dans le même temps, le pape a appris avec plaisir que ces prêtres sont traités avec égards et que l'évêque de Crémone s'en occupe avec la plus grande sollicitude.

Comment donc le pape aurait-il pu mettre sur le même rang les prêtres enlevés comme otages en Belgique et en France et les familles juives de Galicie où les prêtres autrichiens de Crémone ? Comment aurait-il pu affirmer les avoir tous compris dans une allocution antérieure de plusieurs mois ?

M. Latapie fait également dire au pape qu'il aurait reçu une lettre du gouverneur de Belgique von Bissing. Or, ni le pape, ni la secrétairerie d'Etat n'ont jamais reçu aucune communication directe ni indirecte du gouverneur de Belgique. Cette lettre, à laquelle le pape n'a pas fait et ne pouvait pas faire allusion, est donc née du cerveau de M. Latapie.

La réponse attribuée au pape au sujet de la violation de la neutralité de la Belgique : « c'était sous le pontificat de Pie X », aurait été insuffisante et aurait constitué tout au moins un manque d'égards à la mémoire du vénéré Pie X. Mais le pape n'a nullement fait cette réponse. Je pourrais vous rappeler la vraie réponse du Souverain Pontife, mais mon intention actuelle est de rectifier et non de compléter les affirmations de M. Latapie.

Mais plus grave encore est la confusion faite par M. Latapie en ce qui concerne les rapports du Saint Siège avec le gouvernement italien. Il est vrai que le Saint-Siège désirait que l'Italie restât en dehors du conflit européen moyennant l'octroi par l'Autriche de concessions opportunes, telles qu'elles pussent écarter tout motif de froissement entre les deux nations — soit parce que le pape, ayant invoqué Dieu pour le rétablissement de la paix, ne pouvait naturellement pas désirer l'extension de l'incendie, soit parce qu'il désirait épargner à l'Italie bien-aimée, dans laquelle il vit, les peines et les horreurs de la guerre, soit enfin parce qu'il était préoccupé de la situation délicate dans laquelle se trouverait ou pourrait se trouver le Saint-Siège si l'Italie entrait dans le conflit.

L'expression « peuple plus mobile que la terre », appliquée au peuple italien est une invention de M. Latapie. Lorsque l'Histoire publiera tout ce que le Saint-Siège a fait en cette occasion, le peuple italien aura pour lui non un sentiment de rancune, mais un sentiment d'amour et de reconnaissance. Dans la déclaration de guerre, le Saint-Siège a gardé la plus absolue neutralité. Cette même neutralité il l'a observée également pour le conflit austro-italien, n'oubliant pas dans sa douleur que ceux qui combattent des deux côtés sont ses fils, et en même temps prenant soin non seulement de n'empêcher en aucune façon les catholiques italiens de se conduire comme les meilleurs citoyens, mais aussi de pourvoir à l'assistance morale et religieuse des soldats et de permettre que même dans les locaux dépendant du Saint-Siège les soldats malades et blessés puissent être soignés et secourus.

Mgr Gasparri reconnaît que le gouvernement italien a montré de la bonne volonté pour atténuer plusieurs difficultés que le Saint-Siège prévoyait inévitables en temps de guerre en raison même de sa situation actuelle.

Le gouvernement italien, par exemple, a exempté de toute censure, la correspondance avec le pape, la secrétairerie d'Etat et certains autres départements pontificaux ; et le Saint Siège ne fait aucun cas des quelques lettres, peu nombreuses, qui malgré les ordres du gouvernement et sans sa faute arrivèrent ouvertes. Mais on ne peut déduire de cela que la situation du Saint-Siège soit normale et que le pape doive l'accepter définitivement, bien que le Saint-Siège, par respect de la neutralité, ne veuille pas créer d'embarras au gouvernement italien et place sa confiance en lui, attendant un arrangement convenable de sa situation, non pas des armées étrangères, mais du triomphe de ces sentiments de justice qu'il souhaite voir se répandre toujours davantage parmi le peuple italien conformément à son véritable intérêt.

En ce qui concerne le *Lusitania*, Mgr Gasparri déclare que le pape a déploré que le transatlantique ait coulé. S'il n'a pas pu se prononcer plus directement, c'est parce qu'il se trouvait en présence de questions de fait qu'il ne pouvait pas résoudre, en raison des affirmations contradictoires.

Quant à la demande attribuée au pape par M. Latapie : « Croyez-vous que le blocus qui serre deux empires, qui condamne à la famine des millions d'êtres innocents s'inspire de sentiments humains ? » quelles qu'aient été les paroles du pape, il est certain qu'il voulait connaître l'opinion de son interlocuteur et non se prononcer contre un légitime blocus.

Mgr Gasparri conclut en disant que si M. Latapie n'a eu aucun point reproduit exactement la pensée du pape, en beaucoup de points il l'a défigurée complètement.

Quant aux déclarations qui lui ont été attribuées à lui même par M. Latapie, Mgr Gasparri déclare : « Dans ma brève conversation avec M. Latapie, aucun mot n'a été dit au sujet de la rupture des relations diplomatiques du Vatican avec la France, non plus qu'au sujet de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en France. M. Latapie aurait mieux fait de tenir sa promesse formelle de ne rien publier sans autorisation préalable. En tout cas, en raison de pareilles déplorables indiscrétions, M. Latapie aura l'honneur d'avoir été le dernier journaliste reçu par le pape pendant la guerre. »

INFORMATIONS

Le général Lavisse

On annonce la mort du général Lavisse, adjoint au général commandant le 15e corps à Marseille, frère de l'éminent rédacteur du *Temps*, M. Ernest Lavisse.

Le général Lavisse a fait toute la première partie de la campagne.

Après la bataille de Reims, il a eu l'honneur de cette citation à l'ordre du jour : « A fait preuve en toutes circonstances de beaucoup de sang-froid, de bravoure et d'à propos, se tenant constamment au milieu de troupes de première ligne pendant quatorze jours consécutifs de combats de jour et de nuit qu'a livrés victorieusement sa brigade. » A la suite d'un accident survenu dans une tranchée et qui lui rendait impossible le service en campagne, il fut placé au cadre de réserve, mais immédiatement réemployé comme général adjoint au commandement du 15e corps. Dans cette nouvelle fonction, il rendit de grands services comme inspecteur de l'équipement et de l'instruction militaire des recrues.

Le général Lavisse est mort dans la maison de santé de la rue Blomet où il s'était rendu pour subir une operation que l'état de fatigue où l'a laissé la campagne ne lui a pas permis de supporter.

Mort d'un Homme d'Etat roumain

M. J. Lahovary, ancien ministre et chef du parti conservateur, est mort subitement lundi d'une maladie de cœur.

M. Lahovary, bien connu pour ses sentiments d'amitié à l'égard de la France, jouait un rôle important dans la politique intérieure de la Roumanie.

Il préconisait une action de la Roumanie à côté de la Quadruple-Entente sous la condition de la satisfaction préalable des revendications roumaines.

Dans la situation présente, la mort de M. Lahovary créera de sérieuses difficultés à la fusion des jeunes conservateurs avec les partisans de M. Take Jonesko.

ECHANGE DE PRISONNIERS

Genève, 27 juin.

97 internés civils français venant des camps de concentration de Rastadt et Holzminden sont passés à Genève avant de poursuivre leur voyage vers Annemasse.

D'autre part une quinzaine d'évacués français venant de Longwy par le Luxembourg, où ils avaient fait un séjour forcé, sont arrivés à Genève.

Amsterdam, 27 juin.

Un certain nombre de prisonniers de guerre britanniques invalides, venant d'Allemagne, partiront demain de Flessingue par un des vapeurs de la Compagnie Zeeland pour l'Angleterre.

Le même vapeur ramènera à son retour les prisonniers allemands invalides que la Grande-Bretagne renvoie en échange.

Une belle Réhabilitation

Dans la dernière séance du conseil de guerre de la 4e région, siégeant au Mans, le colonel Grossin, président, a donné lecture de la lettre suivante, adressée à Me Georges Bouvier, avocat du barreau du Mans, par un soldat condamné, il y a quelques mois, à dix ans de travaux publics :

Cher maître,

Je tiens à vous faire connaître que la peine de dix ans de travaux publics à laquelle j'avais été condamné vient de m'être retirée à la suite d'un combat dans lequel j'avais été remarqué pour ma belle conduite.

On m'a décoré de la médaille militaire.

Baptiste ALAVOINE,
soldat au 29e bataillon de chasseurs.

Cette lettre porte la signature et le cachet du commandant du bataillon.

En la rendant publique, le président du conseil de guerre du Mans a déclaré qu'il était heureux de la réhabilitation du soldat Alavoine. Il espère que cet exemple sera suivi par bon nombre des soldats que le conseil se voit dans l'obligation de punir et qui sont envoyés au front au lieu d'être dirigés sur les bataillons d'Afrique.

L'Anniversaire de Rouget de Lisle

Le « Souvenir littéraire » a commémoré dimanche, à Choisy-le-Roi, le soixante-dix-neuvième anniversaire de la mort de Rouget de Lisle.

Devant la statue de l'auteur de la *Marseillaise*, le président de la Société, notre confrère Camille Le Senne, a opposé l'immortalité de l'hymne national à la carrière agitée et douloureuse du poète.

« C'est le chant de l'armée du Rhin qui a l'immortalité véritable. Et comment ne pas lui adresser notre premier hommage quand l'Histoire recommence avec une si tragique intensité, quand nous retrouvons autour de nous l'atmosphère héroïque de 1792 ? Les nations civilisées faisant bloc contre un retour de la barbarie, poursuivent en ce moment la guerre des patries. Eh bien, la *Marseillaise* est le chant des patries. A plus d'un siècle de distance, elle représente pour l'univers la grande pensée, la vision sacrée de la Révolution française : l'affranchissement du monde. »

La seconde partie de la cérémonie a eu lieu au cimetière, où M. Emilien Chesneau a retracé à grands traits la vie du poète, dont la cendre même n'a pas été à l'abri des vicissitudes, car elle a eu déjà trois translations et on a proposé de la porter au Panthéon.

LE PETIT HAVRE ILLUSTRÉ

L'Histoire anecdotique de la Guerre européenne retracée en ses principaux chapitres, agrémentée d'une illustration abondante où le crayon et la plume, d'une part, la reproduction photographique, d'autre part, collaborent avec à-propos, tel est **Le Petit Havre illustré**.

Le numéro de cette semaine publie notamment, comme gravures en couleurs, *Le caporal Parnière dans son attaque héroïque d'un village*, *Une charge de spahis dans les Flandres*, *Une automobile blindée anéantit une patrouille de uhlans*.

A signaler, d'autre part, de nombreuses reproductions de clichés photographiques pris sur le front et montrant des phases diverses de la grande guerre.

Cette documentation par l'image complète de la plus judicieuse façon la documentation par le texte.

Le Petit Havre illustré est en vente dans nos bureaux et chez tous nos dépositaires au prix de :

5 Centimes le Numéro

Chronique Locale

ALLIANCE FRANCO-BELGE

Une Conférence de M. Louis Barthou AU HAVRE

La conférence qui sera faite, samedi prochain, au Grand-Théâtre, par M. Louis Barthou, ancien président du Conseil, sera honorée de la présence des ministres du gouvernement belge et de celle d'un membre du gouvernement français.

Elle est organisée, par l'Alliance franco-belge, au profit des Soupes populaires de Bruxelles.

Nous sommes convaincus qu'elle réunira un très nombreux auditoire, tant à raison de la personnalité du conférencier que du but poursuivi par l'Alliance.

Le bureau de location sera ouvert à partir d'aujourd'hui mardi, à 2 heures, et tous les jours suivants, de 10 heures à midi et de 1 h. 1/2 à 5 heures.

Souscription DES FEMMES FRANÇAISES

Un Souvenir commémoratif à S. M. la Reine des Belges

Nous avons fait connaître la touchante et délicate pensée qui inspire cette Souscription destinée à offrir à la reine Elisabeth de Belgique un souvenir commémoratif lui exprimant, sous une forme concrète et active, l'admiration des Femmes françaises.

Ainsi que nous l'avons dit, on a cru répondre au vœu de l'auguste destinataire en en lui offrant un coffret, qui — outre sa valeur esthétique, comme expression parfaite de l'art français — lui représentera encore cet intérêt de charité toujours dominant dans son cœur : *car l'excédent espéré de la souscription y sera enclos pour être mis à la disposition de ses aumônes personnelles*.

Le Comité d'honneur se compose de :

Mmes Raymond Poincaré, présidente ; Antonin Dubost, Paul Deschanel ;

Mmes René Viviani, Augagneur, Bienvenu-Martin, Delcassé, Fernand David, Malvy, Millerand, A. Ribot, Sarraut, Sembat, Thomson ;

Comtesse d'Haussonville, présidente de la Société française de Secours aux Blessés militaires ;

Mme Pérousse, présidente de l'Union des Dames de France ;

Mme Ernest Carnot, présidente de l'Association des Dames françaises.

Le Comité d'initiative comprend :

Mme Jules Siegfried, présidente ;
Mmes Georges Ancel et Morgand ;
Mme Adolphe Brisson, trésorière ;
M. Léopold Mabilleau, secrétaire général.

Les souscriptions sont reçues :

1° Aux *Annales politiques et littéraires*, 51, rue Saint-Georges, Paris, à l'adresse de Mme Adolphe Brisson, trésorière du Comité ;

2° Au *Musée social*, 5, rue Las-Cases, Paris, à l'adresse du secrétaire général, M. Léopold Mabilleau, directeur du *Musée social*, président de la Fédération nationale de la Mutualité française.

Les noms de souscripteurs — individuels ou collectifs — seront inscrits dans l'album joint au coffret.

D'autre part, nous avons dit que nous recueillerions au *Petit Havre* toutes les souscriptions qui nous seraient adressées, — et les plus modestes seront reçues avec reconnaissance.

Nous publions la première liste des souscriptions qui nous sont parvenues.

1re Liste

M. et Mme Klobukowski	Fr. 100
Mme Jules Siegfried	100
Mme H Génestal	20
Mme O Rondolet	10
Mlle M. Coëz	5
Mme E. Simas	1
Mlle Jardin	10
Mme Alfred Limare	5
M. Michel Brunel	5
Petit Havre	25

Morts au Champ d'honneur

M. Félix Sagnier, du Havre, soldat au ...e d'infanterie, a été tué au fortin de Beauséjour.

M. Jean Jacob, du Havre, 32 ans, caporal au ...e d'infanterie, a été tué à l'ennemi, le 4 mai.

M. Auguste Cottard, du Havre, 36 ans, chef d'équipe aux Docks-Entrepôts, a été tué le 20 mai, à Aix-Noulette (Pas-de-Calais).

M. Henri Sohart, homme d'equipe à la gare de Fécamp, marié et père d'un enfant, domicilié rue Queue-de-Renard, a été tué le 5 juin à Neuville-Saint-Vaast.

Citations à l'Ordre du Jour

De la Division

Le brigadier téléphoniste Bouffay (Marius-Victor), du ...e régiment d'artillerie.

S'est distingué depuis le début de la campagne par sa belle tenue au feu et particulièrement pendant les affaires des mois de mai et de juin 1915, en réparant jour et nuit, et même sous les bombardements les plus violents, les lignes téléphoniques de sa batterie.

Le brigadier Bouffay est originaire du Havre et demeure rue du Canon, 10.

M. Charles Golain, soldat de la classe 1914 au 106e régiment d'infanterie, fils de M. Médéric Golain, cultivateur à Criquetot-l'Esneval, vient d'être cité à l'ordre de l'armée de la division.

Cette citation porte entre autres termes ceux suivants :

En dépit des obus, mitrailleuses et torpilles, ces troupes héroïques libérant chaque jour au prix de leur sang quelque nouvelle parcelle du sol national, ont gravi pas à pas les pentes escarpées de la hauteur soutenues par une artillerie admirable dont la vigilance n'a jamais été surprise, elles ont repoussé dix-huit contre-attaques, infligeant aux troupes opposées des pertes si sanglantes qu'elles durent être entièrement relevées.

Promotion militaire

M. Léon Quirline, du 3e escadron du train des équipages, a été promu sous-lieutenant et maintenu au corps.

M. Quirline habite à Montivilliers.

Mutations Militaires

Infanterie

M. Sentet, sous-lieutenant de réserve au 24e, passe au 329e.

MM. Goupil et Coquet, sous-lieutenants de réserve au 24e, passent au 5e.

M. Delaisse, sous-lieutenant de réserve au 119e, MM. Chevalier et Bourgeois, sous-lieutenants de réserve au 28e, passent au 5e.

Comité Municipal des Réfugiés

Le Comité municipal des réfugiés nous prie à nouveau de faire un appel pressant à la charité havraise à laquelle il s'adresse pour lui demander des vêtements, linge, chaussures pour hommes, femmes ou enfants.

Tous les vêtements usagés et les dons en argent permettant d'acheter des vêtements neufs seront reçus avec grande reconnaissance.

Les personnes possédant des logements à louer ou pouvant offrir aux malheureux réfugiés des locaux gratuits sont également priés de bien vouloir se faire inscrire au bureau de l'Hôtel de Ville.

Le Comité adresse à l'avance tous ses remerciements les plus chaleureux aux donateurs.

La Mobilisation des Douaniers

A la suite d'une entente avec l'administration des douanes, qui a mis à la disposition de l'autorité militaire tous les douaniers des classes les plus jeunes, le ministre de la guerre a décidé que tous les douaniers des classes *antérieures à celles de 1905*, qui avaient été incorporés dans les corps des différentes armes, seraient remis à la disposition de leur administration, à l'exception, toutefois, des volontaires ou de ceux qui demanderaient à être maintenus dans les corps où ils servaient, ainsi que des officiers dont la situation serait, sur leur demande, examinée individuellement.

Cette décision a été exécutée ou se trouve en cours d'exécution ; mais il faut rappeler qu'elle ne s'applique pas aux douaniers de l'administration coloniale ni à ceux des douanes et régies de l'Indo-Chine, ni aux douaniers du service sédentaire appartenant à la réserve de l'armée active, qui doivent être maintenus quelle que soit leur classe, mais *seulement aux douaniers du service actif de la metropole et de l'Afrique du Nord*.

En ce qui concerne ces derniers, seront seuls renvoyés les douaniers provenant de l'Afrique du Nord incorporés dans les corps de troupes des différentes armes, non volontaires, et appartenant à des classes antérieures à la classe 1901.

Consulat d'Italie

On nous communique cette note :

Les familles des Italiens mobilisés ayant droit à l'allocation sont priées de se présenter au consulat d'Italie, place Gambetta 13, le 1er juillet, de 10 heures à midi.

Réductions de Taxes pour Télégrammes militaires

M. Gaston Thomson, ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, a pu obtenir des Compagnies de câbles intéressées d'importantes réductions de taxes en faveur des télégrammes militaires à destination du Cameroun, des colonies françaises de la côte occidentale d'Afrique ou du corps expéditionnaire d'Orient.

Le public trouvera dans les bureaux télégraphiques des renseignements détaillés concernant la rédaction, la taxe et les conditions d'admission de ces correspondances.

UN CRIME

Rue Bazan, un inconnu est tué d'un coup de couteau

Les apaches n'avaient pas, depuis quelque temps, fait parler d'eux. On pouvait supposer que l'état de guerre nous avait amené une tranquillité relative. Un brusque réveil s'est produit hier et, dans la soirée, un homme resté inconnu a été victime d'un de ces crimes dont l'auteur est un apache dangereux. Le coup de couteau qui a donné la mort est une véritable signature.

La Découverte du Crime

Vers onze heures moins un quart, les inspecteurs de la sûreté Benoist et Langlois faisaient une ronde rue Bazan. Ils allaient arriver devant l'Hôtel de l'Arsenal de la Marine, lorsqu'ils entendirent les plaintes d'un homme qui paraissait souffrir atrocement et se trainait péniblement le long du mur de l'Arsenal.

Les deux policiers s'approchèrent de l'individu en question, lequel chancela en s'avançant vers eux. Ils durent le soutenir et l'étendirent à terre car il venait, en tombant dans leurs bras, de perdre connaissance. Ils s'aperçurent alors que cet homme avait une très grave blessure dans la région de l'aine. Le sang s'en échappait avec une abondance extrême. L'idée leur vint aussitôt que cet homme avait été victime de quelque lâche agression et que sa blessure était le résultat d'un coup de couteau donné par quelque apache, dont le quatier Notre-Dame est le séjour favori.

Pendant que l'un des inspecteurs gardait la victime, son collègue se rendait immédiatement au poste de la rue des Drapiers pour mander du secours, en même temps qu'on avertissait M. Gauthier, commissaire de police, assurant le service de la permanence.

Le magistrat se rendit sur les lieux.

L'homme respirait encore, mais il entrait dans les spasmes de l'agonie.

Placé sur une civière, il fut transporté au poste de la rue des Drapiers où il rendit le dernier soupir.

Sa blessure se trouvait au haut de la cuisse droite et il avait eu vraisemblablement l'artère fémorale tranchée.

D'après les papiers trouvés sur lui et les marques de ses habits, cet homme doit-être de nationalité anglaise.

L'Enquête

Les policiers se mirent aussitôt en campagne pour découvrir l'auteur de ce crime.

En examinant les lieux où fut découverte la victime, ils s'aperçurent que les traces de sang sur le trottoir s'étendaient jusque devant le no 46 de la rue Bazan, ce qui paraît indiquer que l'individu avait été frappé à cet endroit.

Les suites de l'enquête ont motivé la visite immédiate de plusieurs immeubles et des interrogatoires qui ont permis d'obtenir la certitude que le crime s'était passé dans un immeuble non loin de cet endroit.

Cet immeuble fut également visité de fond en comble dans l'espoir d'y découvrir un malfaiteur déjà connu de la police et sur lequel pèsent les plus graves présomptions. On l'avait aperçu, rôdant dans ces parages dans la soirée et il avait disparu soudain.

L'arrestation de cet individu ne saurait tarder.

M. Bataillé, chef de la Sûreté, et M. Beaugrand, procureur de la République, se sont rendus sur les lieux à une heure du matin pour prendre part à l'enquête.

Coup de Couteau

Jules His, âgé de 39 ans, conducteur au chemin de fer de l'Etat, demeurant, 15, rue Desmaillères, et son frère Henri, habitant, 371, boulevard de Graville, passaient, dimanche soir, vers sept heures et demie, place Massillon.

Comme ils avaient un peu festoyé dans la journée, ils eurent une discussion avec plusieurs individus.

Au cours de la querelle, un nommé Delaune, demeurant, 90, rue Massillon, porta plusieurs coups de couteau dans le côté gauche de Jules His.

Gravement blessé, Jules His regagna son domicile où un docteur de l'hôpital Massillon, mandé, vint lui donner les premiers soins et ordonna son transport à l'Hôpital Pasteur, ce qui fut fait à l'aide d'une voiture d'ambulance. On n'a pu se prononcer sur la gravité des blessures, mais cependant on a déclaré que les jours de la victime ne sont pas en danger.

M. Giberi, commissaire de police de permanence, auquel plainte a été portée, a ouvert une enquête et a donné des ordres pour rechercher le coupable.

Un Energumène

Dimanche matin, le gardien de la paix Loray, était requis par Mme Leboucher demeurant chez son oncle M. Leboucher, épicier et loueur de garnis, 39, rue Bazan, pour faire sortir un jeune homme qui était monté dans les étages et ne voulait point partir malgré les observations qui lui étaient faites.

Celui-ci, Pierre Delarue, âgé de 17 ans, journalier, 17, rue Beauvoisine, apprenant qu'on était allé prévenir la police se décida à sortir. A ce moment Mme Leboucher le désigna au gardien de la paix Loray qui voulu l'arrêter, mais Delarue s'esquiva.

L'agent se mit à sa poursuite et le rejoignit dans la rue de Paris où deux officiers d'infanterie, barrant la route au fugitif, le firent tomber.

Delarue se reconcha par terre, lançant des coups de pied au gardien de la paix et cherchant à le mordre. Cet enragé accompagnait ses coups d'outrages les plus grossiers. Enfin le sous-brigadier de la sûreté Garandel, qui passait à ce moment, ainsi que les gendarmes Peton et Mattei, puis le soldat Gustave Leprevost, de la 3e section des commis ouvriers d'administration, prêtèrent main forte au gardien Loray pour maîtriser l'énergumène.

On dut, non pas le conduire, mais le transporter au poste de la rue des Drapiers, où il fut écroué.

Delarue a été mis à la disposition du parquet.

Entre Marocains

Vers cinq heures, dimanche soir, un rassemblement de plus de huit cents personnes s'était formé rue du Général-Faidherbe, près du pont Notre-Dame. Il était motivé à la suite d'une discussion et d'une bataille entre plusieurs Marocains.

La police étant intervenue, la bataille cessa et les Marocains rentrèrent dans leur tente située quai Brostrom, où la paix fut signée.

Motocycliste renversé par une Automobile

Le jeune Marcel Langle, âgé de quinze ans, boy scout à l'amirauté anglaise, demeurant allée Robert, 3, passait à motocyclette, lorsqu'à l'angle du boulevard Sadi-Carnot et du chemin des Courses il fut renversé par une automobile française.

Relevé avec une fracture de la cuisse droite, il a été transporté à l'Hôpital Pasteur.

A vos CHERS SOLDATS sur le Front et à vos PRISONNIERS

Envoyez « L'IDÉALE »

Pour faire une boisson hygiénique sans rivale, digestive et rafraîchissante. La boîte pour 10 litres, **1 fr. 50.**

Dépôt exclusif : Pharmacie du PILON D'OR, 20, place de l'Hôtel-de-Ville.

Chutes dans un Escalier

En descendant dimanche soir l'escalier de son domicile, 88, rue de l'Eglise, Gustave Lecroq, âgé de quarante-sept ans, fit une glissade et tomba.

Il se fit dans sa chute une assez grave blessure à la tête, d'où le sang s'échappait abondamment. Lecroq fut transporté à l'aide d'une voiture d'ambulance à l'Hôpital.

***

Un terrassier, Charles Le Barber, âgé de 36 ans, demeurant rue Hélène, 99, en montant à sa chambre, dimanche soir, tomba à la renverse dans son escalier.

Il s'est fait dans sa chute des contusions multiples qui ont nécessité son transport à l'Hôpital Pasteur.

M. MOTET DENTISTE, 52, r. de la Bourse 17, r. M.-Thérèse

THÉATRES & CONCERTS

Théâtre-Cirque Omnia

Cinéma Omnia Pathé

Demain mercredi, débuts du nouveau programme de cinématographe de la semaine avec le nouveau *Pathé-Journal* contenant les dernières actualités de la guerre. Ce programme inédit comprendra les films suivants : *Les Filles du Pays de France* (comédie sentimentale et patriotique), complément de la série *Sur les Champs de bataille de l'Océan*, *Les Oiseaux sauvages*, *Le Cheval du vieux Soldat*, *Rentrée Matinale*, etc.

Communications Diverses

La Fraternelle Gravillaise. — Numéros gagnants de la Tombola organisée en 1914 et tirée le 27 juin :

Le no 7.285 gagne la machine à coudre.
Le no 4.184 » la garniture de cheminée.
Le no 2.610 » le service de table.
Le no 1.414 » un objet d'art.
Le no 2.516 » un service à café.
Le no 4.007 » un service à café.

Viennent ensuite les numéros :

6.685	2.327	4.625	6.534	2.427	323	6.689
6.269	4.707	4.033	9.797	3.035	3.494	4.760
4.197	2.687	3.016	5.349	4.657	3.511	2.028
3.134	372	9.722	2.955	219	9.708	261
8.088	2.646	5.373	5.803	5.545	9.282	6.044
8.919	5.787	2.098	9.593	2.061	7.361	8.014
5.383	3.414	5.383	3.414	5.050	1.334	5.672
8.292	566	7.333	9.553	3.325	8.044	582
4.678	4.091	2.384	6.480	7.094	8.381	2.568
3.381	8.312	2.185	3.751	4.252	4.208	1.426
5.770	7.128	9.745	6.201	2.610	3.001	241
3.479						

Les lots seront délivrés chez le vice-président, M. Fleury, 33, rue des Prés-Colombel, à Graville, à partir de mercredi 30 courant, de 10 heures du matin à 2 heures du soir, et ce pendant un mois.

Les lots non réclamés au 31 juillet 1915 seront acquis à la Société.

Service des Eaux. — (*Avrêts d'eau*). — Pour réparation, la conduite d'eau de la rue Lebédoyère (entre les rues Berthelot et François-Mazeline), sera fermée aujourd'hui mardi à 2 heures de l'après-midi et pendant quelques heures.

— Pour prise d'incendie, la conduite d'eau de la Chaussée de Rouen entre la rue Marie-Thérèse et le Cours de la République, sera fermée aujourd'hui mardi à 9 heures du matin et pendant plusieurs heures.

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prevoyance des Employés de Commerce au siège social, 8, rue Caligny. — *Téléphone n° 220*.

La Société se charge de procurer à MM. les Négociants, Banquiers et Courtiers, les employés divers dont ils auraient besoin dans leurs bureaux.

Le chef du service se tient tous les jours, à la Bourse, de midi à midi et demi, à la disposition des sociétaires sans emploi.

Société Franklin de Secours Mutuels. — MM. les membres du Conseil d'administration sont priés de bien vouloir assister à la réunion de bureau qui aura lieu le jeudi 1er juillet prochain, à 8 heures du soir, Hôtel de Ville, salle I.

Société de Secours mutuels de Saint-François-Xavier. — Les membres du Conseil sont avisés que la réunion du Conseil qui doit avoir lieu le 1er juillet sera tenue au siège social, 32, boulevard François-Ier, école libre de Notre-Dame, à 8 heures du soir.

DEMANDEZ DANS TOUS les CAFES le QUART VITTEL GRANDE SOURCE

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel du Havre

Audience du 28 juin 1915

Présidence de M. TASSARD, vice-président

LES VOISINS VOLEURS

Profitant de ce que leur voisine, Mme Fontaine, s'était absentée de son domicile pour une huitaine, le 24 mars dernier, les nommés Augustin L..., journalier, âgé de 55 ans ; sa femme, âgée de 21 ans, et Suzanne D..., âgée de 26 ans, demeurant tous trois à Montivilliers, allèrent essayer si leurs clefs pouvaient ouvrir la porte de l'habitation de l'absente.

Il se trouva une clef qui leur permit d'entrer et, une fois dans la place, ils se déguisèrent en « boches ». Ce fut un pillage en règle. Les deux femmes emportèrent tout ce qui pouvait leur servir : montre en argent, chemises, mouchoirs, beurre, café, tapioca, chocolat, confitures, allumettes, etc.

Elles allèrent porter le tout à Augustin L..., qui travaillait dans une carrière et qui, lui aussi, se déguisa en « boche ». Il creusa un trou, grand comme une tranchée, et y mit tous les objets, les victuailles, pour aller les rechercher, sans doute... après la guerre.

Bien que les gendarmes, au cours de leurs recherches aient découvert la cachette, Augustin L... soutient à l'audience qu'il n'a été pour rien dans cette affaire. Sa jeune femme dit de même. Seule leur complice avoue et précise les faits.

Le Tribunal condamne chacun d'eux à deux mois de prison.

KLEPTOMANIE

Un monsieur, retraité d'une grande administration, et sa maîtresse, dame d'un certain âge, qui selon sa propre déclaration n'a toujours eu qu'un amant à la fois, comparaissent à la barre.

Ils s'étaient rencontrés, un jour de printemps, dans un très grand magasin de notre ville. Cette rencontre leur rappelait un si doux souvenir qu'ils allaient depuis faire des promenades sentimentales.

Un jour, Henriette dit à Etienne : « Oh ! la jolie broche !

— « Ah ! oui, la jolie broche », répondit celui-ci. « Elle vaut son prix. » Quel dommage de n'avoir pas la bourse à Rotshchild.» Ils passèrent.

Le lendemain, nouvelle promenade dans le grand magasin. La jolie broche était toujours à sa place, plus brillante que la veille, leur sembla-t-il.

Etienne se gratta la tête et dit tout à coup : « Je ne résiste pas au plaisir de te l'offrir », et, d'une main chapardeuse, il fit disparaître la jolie broche dans sa poche.

Quelques jours plus tard, au cours d'une nouvelle promenade sentimentale, ce fut au tour d'Etienne de tomber en extase devant une montre. « La jolie montre ! » Ah ! oui la jolie montre, répondit son amie. Et cela avait, ma foi, si bien réussi pour la broche, qu'Henriette s'écria à son tour : « Je ne résiste pas au plaisir de te l'offrir ». La phrase était à peine prononcée que la montre avait disparu dans le manchon de la dame.

Cet aimable petit jeu allait désormais devenir une habitude pour ces deux amoureux très honnêtes jusqu'alors, car leur casier judiciaire était vierge à tous deux.

Mais un jour, l'agent de recherche Aubin qui commençait à avoir des doutes sur l'assiduité de ces promeneurs dans le magasin, les surveilla étroitement. Pour mieux les contempler, il monta rapidement, par l'ascenseur, à l'étage supérieur. De là, il aperçut fort bien Etienne qui, après avoir examiné une paire de gants, à 2 fr. 95, les mit prestement dans sa poche et oublia de passer à la caisse. Il fallait, pour que le vol soit accompli, qu'Etienne sortit du magasin. Il fut donc arrêté dans la rue de Paris, et conduit devant M. Frambourg, commissaire de police de la troisième section.

— « C'est la première fois qu'un pareil oubli nous arrive », dirent les deux amoureux. « Pour vous en convaincre, vous pouvez vous perquisitionner chez nous ».

« Je vous prends au mot », dit le commissaire, et afin que rien ne fût changé dans ce qui existait, il se rendit aussitôt chez Henriette et chez Etienne. Les perquisitions furent édifiantes. On ne saurait imaginer combien de fois les deux amoureux n'avaient su résister au plaisir de s'offrir quelque chose. On y trouva de tout ce qui se peut mettre en poche facilement : boutons de manchettes, boîtes de cirage, portecigarette, grattoirs, trousse pour les ongles, flacons d'odeur, savons, démêloirs, étui à cigarettes, lampe électrique, brosse à ongles, portemonnaie, etc...

Devant l'évidence, ils ne purent qu'avouer leur triste manie, en déclarant que cela venait de trois magasins différents, mais que tout n'avait pas été volé.

Le Tribunal se voit dans l'obligation d'appliquer l'article 401 du Code penal et les condamne à deux mois de prison chacun.

Défenseur : Me Jennequin.

LORSQU'ELLES S'EN MÊLENT

Le 12 juin dernier, une noce passait sur le boulevard de Strasbourg, à minuit. Les invités, au nombre d'une douzaine, avaient eu le temps de faire bombance. Ils allaient conduire les mariés au domicile conjugal, chantaient, criaient, en un mot, faisaient du potin comme cinquante.

Mais ça n'a pas parce qu'on se marie qu'il est permis de réveiller tout le monde, surtout en ce moment. Les agents Biguet et Leroy, qui veillaient à la tranquillité publique, s'approchèrent et prièrent les tapageurs de se taire.

La mariée, qui n'avait pas la langue dans sa poche, leur répondit : « Nous ne sommes pas des bandits et vous feriez mieux d'aller arrêter les voyous. » Puis elle ajouta cette insinuation qui peut être considérée comme une injure : « Si on vous donnait vingt sous chacun, vous ne diriez rien ! »

Cette fois les représentants de la force publique sentirent la moutarde leur monter au nez. Ils voulurent empoigner la mariée.

« Passer ma nuit de noce au poste, s'écria le marié, Fernand R..., cela, jamais. Il tomba sur l'agent Biguet et lui porta un coup de pied sur le genou qui l'immobilisa sur place. Pendant ce temps, toutes les dames de la noce avaient entouré l'agent Leroy et, en l'empoignant soit à bras le corps, soit par les bras et les jambes, l'immobilisèrent à son tour.

Contre la force, pensa l'agent, pas de résistance, et il ne songea à arrêter personne.

L'enquête entreprise par la suite permit de connaître les coupables. Les nouveaux époux comparaissant à la barre et reconnaissent les faits. Le mari est condamné à huit jours de prison et la femme à 25 francs d'amende.

ETAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 28 juin. — Marie-Louise PATUREL, rue Massillon, 81 ; Augustine et Blanche PERRELLE (jumelles), rue Jacques-Gruchet, 27 ; Gustave DAUBEUF, rue d'Après-Manneville, 30 ; Marie-Jeanne TRÉBERN, rue d'Edreville, 25 ; Pierre PICARD, rue Victor-Hugo, 44 ; Léone LAROCHE, rue Frédéric-Bellanger, 35.

Le plus Grand Choix
TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg tél. 95
VOITURES dep. 47 fr
Bicyclettes "Touriste" entièrement équipées à 150 f.

DÉCÈS

Du 28 juin. — Jean THOMAS, 1 an, rue Amiral-Courbet, 6 ; Henriette LEGRIX, 10 ans, sans profession, rue du Perrey, 116 ; Paul MICHAUD, 33 ans, ajusteur, à Gonfreville-l'Orcher ; Marie DEHAIS, épouse DUFEU, 58 ans, sans profession, rue de la Mailleraye, 56 ; Marie PEZZI, épouse HÉRANVAL, 38 ans, rue Séry, 9 ; Julie LANGLOIS, veuve BARTHELMY, 82 ans, sans profession, rue Clovis 23 ; Louise SAINT-MARTIN, épouse COJAN, 36 ans, à Graville ; Marie FRANCK, 5 ans 1/2, à Graville ; TIFFAY, mort-né (féminin), à Graville ; Léopoldine THIERRY, veuve ROSAY, 69 ans, journalière, à Harfleur ; Marie PILLEY, veuve DUFAY, 79 ans, sans profession, Hospice Général ; François BROGIA, 47 ans, journalier, rue Jules-Masurier, 34 ; Hortensia TURCAN, épouse VOISARD, 50 ans, domestique, rue du Perrey, 5 ; Louise DESTIGNY, épouse DEVINAS, 36 ans, journalière, rue du Perrey, 56 ; Augustine CHENEL, 69 ans, charretier, rue Magellan, 13 ; Louis MICHEL, 59 ans, retraité des douanes, rue Thiébaut, 72 ; PONS, mort-né (masculin), rue Thiers, 23 ; Françoise NICOLLE, 68 ans, journalière, rue Beauverger, 6.

MILITAIRE

Auguste DUMONT, 37 ans, soldat au 24e régiment territorial d'infanterie, rue du Chillou, 9.

Spécialité de Deuil
A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TÉLÉPHONE 93

Imprimerie du Journal LE HAVRE
15, RUE FONTENELLE, 15
LETTRES DE DÉCÈS
Depuis 6 francs le Cent

Mort au Champ d'Honneur

Mme Amand PICARD ; M. et Mme Georges PICARD, leurs Enfants et Petits-Enfants ; la Famille et les Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

André-Georges-Charles PICARD

Brigadier au ...e régiment d'Artillerie

leur petit-fils, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, blessé à l'ennemi le 29 mai, décédé le même jour, dans sa 23e année.

Un service a été célébré à Anzin-St-Aubin (Pas-de-Calais) où a eu lieu l'inhumation provisoire.

Le Havre, 11, rue du Perrey.

? (1413z)

Mort au Champ d'Honneur

Mme Henri AUBRY, sa veuve ; *M. Roger et Mlle Odette AUBRY*, ses enfants ; *M. et Mme ENAULT, née AUBRY* ; *Mme LEGRAND*, sa belle-mère ; *Mme veuve TIJOU*, sa tante ; *M. Charles LEGRAND*, son beau-frère ; *M. et Mme LEGRAND et leurs Enfants* ; *M. Henri LEGRAND*, son beau-frère ; *M. et Mme GOUTEUX et leurs Enfants* ; *Mlle Louise LEGRAND*, sa belle-sœur ; *M. et Mme LAMOTTE et leurs Enfants, et les Amis.*

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri AUBRY

Soldat de première classe

tombé glorieusement au combat de Neuville-Saint-Vaast, dans sa vingt-sixième année.

Cet avis tiendra lieu de lettre de faire-part

? (1406z)

M. et Mme Armand LEBLANC, ses enfants ; *La Famille et les Amis,*

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Léon-Auguste LEBLANC

Agent-voyer honoraire d'arrondissement
Officier d'Académie

décédé le 27 juin 1915, dans sa 59e année.

Le corps sera conduit directement à la gare pour être transporté à Boisguillaume.

Réunion à la gare du Havre, rue Magellan, le mardi 29 courant, à quatre heures du soir.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Boisguillaume le mercredi 30 courant, à dix heures du matin.

Réunion au cimetière à dix heures.

Vu les circonstances actuelles il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation le présent avis en tenant lieu.

28.29

Vous êtes prié de bien vouloir assister aux convoi, service et inhumation de

Mademoiselle Gabrielle-Marguerite-Madeleine GOBIN

décédée le 27 juin 1915, à l'âge de 18 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, qui auront lieu le mardi 29 courant, à quatre heures et demie du soir, en l'église Saint-Michel, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 59, rue Thiers.

Priez Dieu pour le repos de son Ame !

De la part de :

M. Gaston GODIN et ses Enfants ; M. et Mme F. JUVIEN et leurs Enfants ; M. et Mme Henri GODIN et leur Enfant ; M. et Mme Marcel GODIN et leurs Enfants ; M. et Mme Lucien GODIN et leurs Enfants ; M. et Mme Paul GODIN et leur Enfant ; Mme Veuve André GODIN et son Enfant ; M. et Mme Maurice GODIN et leurs Enfants ; Mme Veuve TOSTAIN et ses Enfants ; Mme Veuve BORDET ; les Familles GODIN, JUVIEN et TOSTAIN.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

(1381z)

M. Frédéric DUFEU ; M. Marcel DUFEU et Madame, née LAVOLLÉE ; M. Ernest DUFEU, prisonnier de guerre, en traitement à Radolfzell ; Madame née BELLEHACHE ; Mlle Jeanne DUFEU ; M. Charles DUFEU, soldat au 272e d'infanterie, actuellement sur le front ; M. Robert DUFEU ; les Familles DUFEU, DEHAIS, TINEL, AVENEL, JULLUS, BARBAY, les Parents et Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie-Lucienne DUFEU, née DEHAIS

leur épouse, mère, grand'mère, parente et amie, décédée le 27 juin, à 8 heures du matin, dans sa 59e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation qui auront lieu aujourd'hui mardi 29 courant, à quatre heures et demie du soir, en l'église Notre-Dame, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, rue de la Mailleraye, 58

Priez Dieu pour le repos de son Ame.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

? (1416z)

M. et Mme Alphonse DAUDON, ses enfants ; *M. et Mme LEFRANÇOIS et leurs Enfants ; M. et Mme MARICAL et leurs Enfants ; M. et Mme DOUBET, et leurs Enfants.*
Les Familles MARTIN, MAZE, DAUDON et les Amis.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Henri MARTIN
née DOUBET

décédée le 28 juin 1915, à 11 heures du matin, dans sa 68e année, munie des sacrements de l'église.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le Mercredi 30 courant, à quatre heures du soir, en l'église Sainte-Anne, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 7, rue des Ormeaux.

Priez Dieu pour le repos de son Ame!

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

29.30 (1432z)

Mme Henriette VAUDOUR, son épouse ; *Mme et M. Albert FONTAINE et leur Fils*, ses amis ; *Le Personnel de la Société Havraise de Manutentions Maritimes*,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Augustin-Jean VAUDOUR

Ancien Caissier
Ancien Chef Mécanicien Retraité de la Compagnie Générale Transatlantique
Médaillé de 1870-71. Officier d'Académie
Titulaire des Médailles d'Honneur de la Marine et de la Compagnie Générale Transatlantique

décédé le samedi 26 juin 1915, à 10 heures du soir, dans sa 65e année, muni des Sacrements de l'Eglise,

Et vous prient d'assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 30 du courant, à sept heures trois quarts du matin, en l'Eglise de Sanvic.

On se réunira au domicile mortuaire, 32, rue d'Alger (Sanvic).

Société Fraternelle des Combattants de Gravelotte et de 1870/71

Les Membres de la Société sont instamment priés de se rendre aux convoi, service et inhumation de

Monsieur VAUDOUR

Administrateur de la Société

qui auront lieu le mercredi 30 courant, à sept heures trois quarts du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 32, rue d'Alger, à Sanvic.

Se munir de l'insigne et de la médaille de 1870/71.

Le président,
MÉNESTREL.

(1390)

Société de Secours Mutuels du Personnel de la Société Havraise de Manutentions Maritimes

Les membres de la Société sont instamment priés d'assister aux obsèques de

Monsieur A. VAUDOUR

Membre honoraire

qui auront lieu le mercredi 30 juin, à sept heures quarante-cinq du matin.

Réunion au domicile mortuaire, 32, rue d'Alger, à Sanvic.

Se munir de l'insigne.

Le Président,
A. DUMESNIL.

(1418z)

M. Henri SCHLOSSER ;
La Famille et les Amis.

Ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve SCHLOSSER
née Héloïse LEVENEUR

leur mère, grand'mère, parente et amie, décédée le 27 juin 1915, dans sa 91e année.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi et inhumation, qui auront lieu le mercredi 30 courant, à huit heures et demie du matin.

On se réunira au domicile mortuaire, 4, passage Montmirail, à Graville.

Le présent avis tiendra lieu de lettres de faire part.

? (1400z)

Société Fraternelle des Combattants de Gravelotte et de 1870/71

Les Membres de la Société sont instamment priés de se rendre aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Auguste CHENEL

Membre de la Société

qui auront lieu le mercredi 30 juin 1915, à trois heures et demie du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, 15, rue Magellan.

Insigne et médailles officielles.

Le président,
MÉNESTREL.

(1401)

M. et Mme Henri COMONT ;
Mlle Henriette COMONT ;
M. Jules BOISSÉE ;
M. et Mme Fernand SENSE ;
M. Marcel SENSE ;
Mlle Simonne SENSE ;
Mlle ...

Les Filles ;
Les Familles MANBURY, BUCKLEY, ROSWAG, LEGOUAILLE ;
Mme DUSOLON, les Amis,

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Madame Veuve P. COMONT
née Henriette BOISSÉE

Les familles JACOB, CRAIGNOU, les membres de la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister à la messe de *requiem* dite à la mémoire de

Monsieur Jean JACOB

Caporal au 403me Régiment d'Infanterie

M. et Mme Maurice BOUDEHEN, ses père et mère, *et la famille* remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Simonne-Marcelle BOUDEHEN

La famille CATELAN, les parents et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux service, convoi et inhumation de

Simonne-Marie-Marguerite CATELAN

Mlle LE BRUMANT ; M. A. G. ROGER et ses Enfants ; Mme Veuve OLIER ; M. et Mme OLIER et leurs Enfants, ses cousins et cousines, *et ses Amis* remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Mademoiselle Marie ROGER

129e Régiment d'Infanterie (Dépôts)

COMMISSION DES ORDINAIRES

Il sera procédé dans la Salle de la Bibliothèque des Officiers du 129me Régiment d'Infanterie, caserne Kléber, à l'adjudication par soumissions cachetées, le **Lundi 19 juillet 1915**, à neuf heures, de la fourniture de :

1° Viande Fraîche et Frigorifiée

Pour la période du *1er Août* au *31 Octobre 1915*

2° Épicerie ; 3° Légumes

Pour la période du *1er Août* au *31 Octobre 1915*

Les soumissions pour ces fournitures pourront comprendre soit la totalité de l'effectif à fournir (environ 6.000 hommes), soit de fractions de une ou plusieurs compagnies, au gré du soumissionnaire (200 hommes par compagnie).

Les cahiers des charges et les renseignements utiles, pour ces diverses fournitures, seront déposés au Bureau de la Commission des Ordinaires, où ils peuvent être consultés chaque jour, de 8 heures à 10 heures et de 14 heures à 16 heures.

Les soumissionnaires devront être de nationalité française et devront faire connaître leur intention de soumissionner au Président de la Commission, au Havre, avant le *19 Juillet 1915*. Les pièces à fournir sont les suivantes : *Carte d'Electeur* et *Certificat de Patente*. Un modèle de soumission leur sera fourni par la Commission avant les opérations de l'adjudication.

Le Havre, le 29 juin 1915.

Le Chef de Bataillon,
Président de la Commission des Ordinaires,
29j (1272) SIGNÉ : PARMENTIER.

ECHANTILLON GRATUIT sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 173, Quai de Valmy, Paris.

HYGIÈNE DU SOLDAT

L'Alcool de Menthe de **Ricqlès** est indispensable dans tout paquetage. Par son action antiseptique, il assainit l'eau, préserve des épidémies et dissipe tous malaises. C'est un stimulant énergique. Exigez du **Ricqlès**. B 3706

EN VENTE
dans nos Bureaux et chez nos Dépositaires

HORAIRE DU SERVICE

des Chemins de Fer de l'ETAT
Etabli au 11 Avril 1915

Pour répondre à la demande d'un grand nombre de nos Lecteurs, nous tenons à leur disposition, sur beau papier, le tableau complet des horaires du Chemin de fer, service établi au 11 Avril 1915.

Prix : 10 centimes

Compagnie Normande de Navigation à Vapeur

Juin/Juill	HAVRE				ROUEN-SUR			
Mardi..... 29	8 15	12 —	— —		9 30	13 15	— —	
Mercredi.. 30	9 —	13 —	— —		10 15	14 15	— —	
Jeudi..... 1	10 —	13 45	— —		11 15	15 —	— —	

Juin/Juill.	HAVRE				TROUVILLE			
Mardi..... 29	7 15	17 —	— —		9 30	18 30	— —	
Mercredi.. 30	7 30	17 —	— —		9 30	18 30	— —	
Jeudi..... 1	7 45	17 —	— —		9 45	18 45	— —	

Juin/Juill.	HAVRE				CAEN			
Mardi..... 29	9 15	— —	— —		8 45	— —	— —	
Mercredi.. 30	10 —	— —	— —		9 45	— —	— —	
Jeudi..... 1	10 45	— —	— —		10 —	— —	— —	

En cas de mauvais temps les départs peuvent être supprimés.

Marégraphe du 29 Juin

PLEINE MER	10 h. 21 —	Hauteur	7 » 65		
	22 h. 47 —	»	7 » 75		
BASSE MER	5 h. 54 —	»	1 » 05		
	18 h 17 —	»	1 » 15		
Lever du soleil..	4 h 1	D.Q	4 juill	à	6 h 3
Couc du Soleil..	20 h 5	N.L.	12	—	à 9 h 40
Lever de la Lune..	23 h 4	P.Q	19	—	à 21 h 18
Cou de la Lune..	6 h 23	P.L	26	—	à 13 h 24

Port du Havre

Juin	Navires Entrés		
27	st. ang. *Wirral*, David Jones		New-York
—	st. ang. *Algeiba*, Sutton		Hull
—	st. norw. *Erica*, A. Fenstad		Hull
—	st. ang. *Coronilla*, Carlen		Sunderland
—	st. ang *Devonshire*, Nicol		Liverpool
—	st. fr. *Etern*, Le Put		Nantes
—	st. fr. *La-Dives*, Bloch		Caen
28	st. ang. *Onwen*, Jenkins		New-Orleans
—	st. ang. *Arrino*, Mardaung		F.-de-France
—	3-m. fr. *Bonneveine*		Thio (N.-C.)
—	st. norw. *Thorguy*, Jorgensen		Newport
—	st. fr. *Château-Palmer*, Bénech		Bordeaux
—	st. fr. [illegible], Lepaumier		Cherbourg
—	st. norw. *Ekhaug*, Sorhaug		Swansea

Par le Canal de Tancarville

26	sloop fr. *Charlotte-Auguste*	La Mailleraye
—	sloop fr. *La Mailleraye*	La Mailleraye
—	sloop fr. *Enfant-de-France*	Tancarville
—	ch fr *L'Idée*, Duchemin	Tancarville
—	chal fr. *Georges, Maine, Anémone, Rouenna s-10*	Rouen

MARCHÉS AUX BESTIAUX

VILLE DU HAVRE
MARCHÉ AUX BESTIAUX DU VENDREDI
25 JUIN 1915

ESPÈCES	AMENÉES	VENDUS pour la Ville	VENDUS pour l'Extérieur	PRIX du KILOG. de Viande nette sur place QUALITÉ 1e	2e	3e
Bœufs	12	9	3	2 50	2 40	2 30
Vaches	44	40	3	2 40	2 30	2 20
Taureaux	0	0	0	»	»	»
Veaux	125	104	16	2	1 35	2 20
Moutons	481	384	72	2	35	2 20
Porcs				»	»	»
Chevaux				»	»	»
Veaux d'élevage	7			de 30 à 45 fr.		
Totaux	639	504	93			

PRIX EXTRÊMES : Bœufs ..... Fr. 2 60 à 2 20 ; Veaux ..... 2 80 2 20 ; Moutons 2 90 2 20

PRIX MOYENS DES CATÉGORIES
Basés sur le Marché du Havre de ce jour

BŒUFS		MOUTON	
Aloyau ..... fr.	3 25	Gigots Côtelettes fr.	2 95
Côtes filets, Queue, Noix, Nasches	2 75	Epaules	2 45
Bas, Côtes, Epaules	2 55	Cou, Poitrine, Ventre	1 85
Cou Poitrine, Ventre, Jambes	2 20	Porc	—
VEAU		CHEVAL (sans os)	
Derrière, Côtes, Rognons	3 —	Filet	1 —
Poitrine, Epaules	2 70	Beefteack	0 70 / 0 60
Cou, Jarret et Ventre	2 —	Le reste	0 30

Le maire, CH. VALENTIN, *adjoint*

VENTES PUBLIQUES

COMMISSAIRES-PRISEURS DU HAVRE
VENTE APRÈS DÉCÈS
De Marchandises et de Mobilier

Mercredi 30 juin 1915, à dix heures du matin, Hôtel des Ventes du Havre, 62 et 64, rue Victor-Hugo, il sera procédé à la vente de *Marcerie* et de *Mobilier* dépendant de la Succession Savary.

Argent comptant

Requête des hables à hériter agissant sans attribution de qualités.

AVIS DIVERS

Etude de Me E. LONGUET

Directeur de Contentieux
19, — rue Diderot, — Le Havre,

Cession de Fonds de Commerce

1er Avis

Suivant acte s. s. p., en date au Havre du 28 juin courant, Mme veuve GUILMAIN, commerçante, demeurant au Havre, rue de Zurich, n° 31, a cédé à une personne y dénommée, le fonds de commerce de *Boucherie Charcuterie* qu'elle exploite et fait valoir à l'adresse ci-dessus. La prise de possession est fixée au *10 juillet prochain*.

Election de domicile en l'étude de Me Longuet où toutes oppositions pourraient, s'il y avait lieu, être signifiées, conformément à la loi.

(1414) *Requis l'insertion* : E. LONGUET.

L. CAMUS, 39, rue d'Alger, Sanvic

DEMANDE DE SUITE UN CHARRETIER-LIVREUR connaissant les chevaux. Bons appointements. — S'y présenter. (1386z)

ON DEMANDE
UN CHARRETIER-LIVREUR
Sérieux
S'adresser au bureau du journal. (1428z)

CHARRETIER-LIVREUR
ON DEMANDE Bon Charretier-Livreur, fort, exempt d'obligations militaires et sachant bien soigner un cheval. — Références et petit cautionnement exigés à cause d'encaissements à faire à la livraison. Ecrire à J.-B. MARTIN, bureau du journal.

Feuilleton du PETIT HAVRE 9

VISION ROUGE

PAR

Georges MALDAGUE

PREMIÈRE PARTIE

Le Secret de Jean

Ce retour d'un homme, qu'elle n'aimait certainement point, ne semblait porter sur elle en aucune façon.

Il devait être, cependant, inopiné.

La princesse, venue quatre jours auparavant, l'eût annoncé, si elle en eût été prévenue, à celle qu'elle traitait avec cette cordialité poussant à raconter ses petites affaires, que témoignent la plupart des femmes, à l'habileuse pour qui elles n'ont pas de secrets physiques.

— Vous n'allez pas trop me faire attendre ? demanda Mme de Trammart.

— Pas du tout, Madame, le salon mauve est libre, on est à vous de suite.

Et la grande couturière conduisit elle-même la grande dame dans le salon mauve.

Avant de l'y introduire, elle lançait un ordre.

Au bout de cinq minutes, entra Madame Varlot, une des « premières aux corsages ».

L'essayage commença.

La patronne surveillait, rectifiait légèrement, donnait un conseil.

Elle s'éclipsait avec Madame Varlot, pour aller à une autre cliente, lorsque parut la « première au jupes ».

— Vous voilà, Mademoiselle Colette... Comment cela va-t-il, mon enfant ? demanda la princesse, avec une bienveillance apitoyée.

— Beaucoup mieux Madame, je vous remercie.

— C'est vrai, beaucoup mieux ?

Et Madame de Trammart regardait dans les yeux, lui soulevant d'une main légèrement le menton, la jeune fille qui s'apprêtait à lui passer la jupe de point d'Alençon, sur un transparent de soie paille, assortie au corsage de soir décolleté en rond, et faisant encore valoir des épaules merveilleuses.

— Vous n'avez pas bonne mine, pourtant.

— C'est que je suis fatiguée... La fin de la saison... on en a assez, Madame.

— Vous avez hâte que toutes vos clientes soient parties ?

— A condition de les revoir bientôt.

— Unir la franchise à la diplomatie, ce n'est pas banal.

Cela venait du prince.

Mademoiselle Collette se tourna de son côté.

Hugo de Trammart, une ombre de sourire sur la bouche, regardait celle qui représentait bien l'ouvrière parisienne de grande maison, ne gardant du trottin que ce qu'il faut pour plaire, le chic particulier, la démarche dégagée, la physionomie souvent friponne et provocante.

Mlle Colette pouvait avoir vingt-deux ans ; vive, habile, douée de beaucoup de goût, elle conquérait quelques mois auparavant, chez Mme Vinat, ce poste de « première aux jupes », qui équivalait à un gain suffisamment rémunérateur.

Mais la place était dure, accrue d'assez grosses responsabilités.

Les soucis de l'atelier, le surmenage dans les salons, les essayages successifs, tour à tour pliée en deux, ou à genoux aux pieds de la cliente à épingler, à couper, à allonger, à raccourcir, la vie sans air enfin, levée tôt et couchée tard, semblaient devoir vaincre son courage et sa résistance.

Anémique comme beaucoup de ses pareilles, elle se mettait un beau jour à tousser.

Et, bientôt, ses lèvres sans couleur devinrent trop rouges.

Des flambées de fièvre montèrent à ses pommettes.

Le mal terrible qui de plus en plus dans les grands centres étend ses ravages, s'attaquait à l'ouvrière, victime de la nécessité.

Ce fut Mme de Trammart qui donna l'alarme.

Elle fut dure, se disant que cette jeune fille ne se soignerait que sous le coup de la peur.

En effet, Colette alla voir un médecin.

La princesse philanthrope par caractère, et à la tête de différentes œuvres vraiment utiles, se heurta lorsqu'elle voulut lui faciliter le traitement qui la forçait à quitter quelque temps son travail, à une obstination incompréhensible.

— Je perdrai ma place, Madame.

— Non, puisque Madame Vinat m'a formellement promis qu'elle vous reprendrait.

— Je ne pourrai plus me remettre à la besogne... C'est impossible, je ne veux pas.

Et toujours cette réponse :

« Je ne veux pas ! »

— Je vous prévient : à cette heure vous êtes absolument guérissable... Plus tard, vous ne le serez plus.

— Que voulez-vous, Madame la princesse!

— Vous mourrez !

— Je ne tiens pas à vivre.

Cela était dit avec une sincérité qui laissait le champ libre à l'imagination.

La grande dame s'intéressa davantage à l'ouvrière,

Quand, de temps à autre, lorsqu'elle ne pouvait pas aller essayer rue Saint-Honoré, elle demandait que l'on vint chez elle, c'était Collette qu'elle réclamait.

Elle devinait dans l'âme très fermée de celle-ci un secret qui faisait de sa vie une souffrance.

Et vraiment cette pauvre fille, à la peau transparente, veinée de bleu aux tempes, aux cheveux châtains si abondants qu'ils semblaient faire ployer sa tête, aux yeux bruns trop brillants, intelligente et douée d'un tact naturel développé peut-être par une éducation suffisante, dans une famille, où a pénétré l'instruction d'aujourd'hui, était intéressante.

En ce moment, l'essayeuse, qui avait répondu par un sourire au sourire du prince et à ses paroles, était toute à sa besogne.

A genoux près de Mme de Trammart, et tournant autour d'elle, sans se relever, elle rapprochait, ici une couture, là resserrait un pli, débâtissait, épinglait, la tête basse, ses doigts agiles, courant toujours.

Mme Vinat reparut, laissant l'autre cliente pour revenir à celle qu'elle quitterait de la même façon.

Son regard se porta sans affectation sur celui dont l'attention semblait maintenant toute à la princesse.

Et, psychologue par force, dans le milieu où elle vivait — qui sait aussi par tempérament, — elle devina chez lui ce qu'elle n'avait pas saisi chez elle, sous le coup d'une contrainte où dominait la colère.

Le prince éprouvait un autre sentiment :

La passion.

Et elle ajouta encore mentalement :

— Il y a de quoi !

La princesse Evelina de Trammart — Eva, comme l'appelait son mari, — était la plus belle femme qu'elle eût connue.

Et elle en avait vu, au cours de sa carrière, elle en voyait tous les jours.

Justement à cause de cela, elle savait, sur un rien, qui n'eût sauté à la vue de personne, établir des différences.

Celle-ci gardait l'harmonie parfaite des lignes, sans qu'aucun embonpoint les menaçât.

Les bras, les épaules présentaient le poli, la fermeté d'un marbre sous lequel courait un sang généreux.

Pas la trace d'un pli à la naissance du col.

Le stigmate révélateur ne posait pas son empreinte sur le cou flexible.

La rondeur des hanches restait proportionnée à la souplesse de la taille.

Non vraiment, la princesse Evelina de Trammart ne vieillissait pas.

Lui, le prince, de plus en plus âprement, la détaillait de ses étranges yeux très beaux avec leur bleu profond, noircis ont comme un ciel où l'azur s'estompe d'u menace d'orage.

Cet homme semblait touché par une souffrance.

Elle demeurait, elle, dans son impassibilité de femme sûre de sa force, de son énergie morale, de sa supériorité physique.

Lui devait se laisser emporter par la vivacité de ses impressions, par la fougue d'un tempérament que rien, à certains moments n'endigue.

Rares peut-être ses révoltes, ses fureurs, mais terribles.

Que s'était-il passé entre ces époux qui, après des années de séparation, se réunissaient.

Mme Varlot, la « première aux corsages », rentra.

Et la patronne, de son œil exercé, commença, devant elle et Mlle Colette, le détail de la toilette.

Peu de rectifications.

(A suivre)

EMPLOYÉ en quincaillerie est DEMANDÉ DE SUITE 150 à 200 fr. par mois, suivant âge et aptitudes.
Prendre l'adresse au journal.
29.30jn 1jt (1392z)

ON DEMANDE DES MANŒUVRES pour usine métallurgique. Paiement 6 fr par jour.
Prendre l'adresse au bureau du journal. (1378z)

ON DEMANDE
JEUNE OUVRIER COIFFEUR
S'adresser chez M. RIARD, 11, rue des Drapiers. (1403z

ON DEMANDE Jeune Homme fort muni de bonnes références, pour livraisons et magasin.
s'adresser au bureau du journal. (1394z)

ON DEMANDE de suite UN JEUNE HOMME pour les courses et le nettoyage. — S'adresser à **Le Sport**, tailleur, 18, rue Thiers. (1414)

ON DEMANDE DES JEUNES GENS de 13 à 15 ans et les **Hommes de Peine**. — 66, rue Vauban, Graville. (1415z)

GARÇON DE COURSES
sachant monter à Bicyclette
est demandé chez **M. Popin**, *maître tailleur*, Caserne Eblé. (1402z)

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME de 16 à 17 ans sachant aller à bicyclette, pour courses et nettoyage de magasin, présenté par ses parents et muni de bonnes références. — Prendre l'adresse au bureau du journal. » — (1215

ON DEMANDE un Jeune Homme de 14 à 15 ans pour courses et travail de magasin. Bonnes références exigées. — S'adresser 1, rue du Lycée. (1385z)

ON DEMANDE un Jeune Homme au courant du transit (exportation) et un **Comptable**. — S'adresser chez M. Ang. BAYLE et Cie, 8, place Jules-Ferry. (1409z)

JEUNE HOMME exempté du service militaire, demande **Emploi** dans un bureau. Bonne écriture. Références sérieuses. — Ecrire au bureau du journal, aux initiales M. V. (1398z)

JEUNE HOMME 19 ans, employé de commerce, cherche **Ecritures** à faire chez soi, tiendrait au besoin **Petite Comptabilité** chez commerçant.
Ecrire aux initiales J. F., bureau du journal. (1404z)

STENO-DACTYLOGRAPHE
déjà au courant des travaux de bureau, demandée par importante maison de café de la place.
Offres A. N. D., bureau du journal. (1388)

ON DEMANDE des Jeunes Filles pour la **vente des Fleurs et Couronnes**.
S'adresser MAISON CAREL, 44, rue de l'Abbaye, en face le Cimetière. (1403z)

ON DEMANDE une JEUNE FILLE de 16 à 18 ans pour aider au ménage et au débit. Présentée par ses parents. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (1407z)

ON DEMANDE une CUISINIÈRE au courant du service d'hôtel. Références exigées.
Prendre l'adresse au bureau du journal. (1395z)

ON DEMANDE pour deux personnes Cuisinière sérieuse de 30 à 40 ans, faisant ménage. Références exigées. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (1421z)

ON DEMANDE FEMME DE CHAMBRE très sérieuse pour petit Hôtel central. Références exigées. Se présenter de 11 heures à 2 heures.
Prendre l'adresse au bureau du journal. (1381z)

ON DEMANDE une BONNE **à tout faire** connaissant la cuisine. Références exigées. Bons gages.
Prendre l'adresse au bureau du journal. (1408z)

ON DEMANDE pour maison bourgeoise une Bonne à tout faire sachant la cuisine.
Références exigées.
Prendre l'adresse au bureau du journal. (1397z)

ON DEMANDE une **BONNE** sérieuse, de 25 à 35 ans, très au courant du service bourgeois, pour jeune dame seule
Pas de lavage à faire. — S'adresser 31, rue de Metz, à partir de 9 heures. (1420)

JE CHERCHE place de **Cuisinière** ou **Bonne à tout faire** dans famille honorable.
Fournirai les meilleures références. — Ecrire aux initiales J. C., bureau du journal. (1426z)

ON DEMANDE pour échanger des conversations une **Personne française** connaissant bien l'anglais.
Références exigées. — Ecrire au bureau du journal, n° 17. (1399z)

FONCTIONNAIRE *Mobilisé* demande à louer pour la durée de la guerre **Une Cuisine, Chambre et une Salle à Manger**, si possible. — Ecrire au bureau du journal, aux initiales A. B. Y. (1377z)

ON DEMANDE A LOUER pour les premiers jours de juillet, **Petit Chalet** ou **Pavillon Meublé** 2 ou 3 pièces et cuisine, avec jardin dans environs Havre à proximité tramway, de préférence Graville, route Harfleur ou plateau Frileuse. — Ecrire V. F. H., bureau du journal. (1379

ON DÉSIRE LOUER **Appartement ou Maison**, 3 à 4 pièces, au Havre, Sanvic ou Bléville. Loyer 350 à 400 francs. Ecrire au bureau du journal aux initiales A. R. 29jn.1.4jt (1389)

CHAMBRE MEUBLÉE à louer
à Monsieur ou Dame seule, dans pavillon neuf, à Ste-Adresse, 3, rue St-Jean (Tramway Carreau). (1419z)

GENTILLE CHAMBRE A LOUER meublée avec électricité à **Dame** seule dans maison convenable, centre de la ville.
Prendre l'adresse au bureau du journal. (1383z)

SOCIÉTÉ LE DUC ET PRESSET

Comprenant deux Pharmacies et un Laboratoire

1° La **Gde PHARMACIE DES HALLES-CENTRALES**
56, rue Voltaire
R. LE DUC, Pharmacien

2° La **PHARMACIE PRINCIPALE**
28, place de l'Hôtel-de-Ville et rue Jules-Lecesne, 2
L. PRESSET, Pharmacien

3° Le **LABORATOIRE PRINCIPAL**
de Produits Pharmaceutiques et d'Analyses
6, rue Bernardin-de-Saint-Pierre

Produits spéciaux
POUR NOS SOLDATS

BIO-ALIMENTOSE	**Comprimés** en tablettes à base de viandes crues, associées à des corps gras : phosphores, du cacao, de la kola. Prix **2 75** *Aliment reconstituant par excellence*
COMPRIMÉS FORMYL	**Comprimés** à base de Benzo-Formol Antiseptiques, de la gorge, de la bouche et du nez — Antiépidémiques. En laissant fondre dans la bouche une pastille Formyl on est à l'abri des miasmes de toute nature. — Le flacon **1 50**
DUXINE	**Poudre pour boissons** hygiénique, gazeuse et rafraîchissante, très agréable au goût, aromatisée au citron, à l'anis ou à la menthe. Assainit l'eau. Une mesure pour un grand verre d'eau. La boîte pour cent verres..... **0 75**
DERMOPODE	**Pommade pour les marcheurs.** Une onction avant la marche. Le tube..... **0 75**
MASQUE " ÉLECTRA " **Contre les Gaz Asphyxiants**	Ce **Masque**, fait avec un tissu léger et solide, peut s'adapter à tous les visages, rasés ou portant la barbe. Il a une pochette permettant d'introduire un Coton chimique, dont les principes actifs non toxiques, arrêtent les effets néfastes des gaz asphyxiants. Ce Coton, de couleur rouge pâle, devient blanc lorsque les gaz asphyxiants se sont combinés avec ses principes chimiques. Il sera alors indispensable de changer le Coton, lorsqu'il aura été complètement décoloré. Prix du **Masque "Electra"** avec **Lunettes** et **Coton**..... **3 --** **Coton chimique de rechange 0** fr. **50** la plaque
PHARMACIES DU SOLDAT	Ces pharmacies très complètes contiennent tous les médicaments et objets de pansements nécessaires à nos soldats. Prix **3 --** et **5 --**
PARASITOL	Pour la propreté et l'hygiène du corps et de la tête. Détruit d'une façon radicale tous les parasites. Se fait sous deux formes en liquide et en poudre. Prix **0 75** et **1 25**
PHOSPHO-CHOCOLAT	A base de cacao vanillé surfin et de phosphate de chaux assimilable. Nutritif. — Reconstituant. Prix : 250 gr. : **1** fr. ; 500 gr. : **1** fr. **95** ; 1 kilo **3 90**
PICZUROL	**Spécifique** liquide contre les piqûres des moustiques. — Une légère application sur la partie atteinte, calme instantanément les douleurs et évite toute infection. Prix le flacon **1 --**
SCAPULAIRE DU SOLDAT	Le **Scapulaire du Soldat** renferme : 1° Un premier **Sachet antiépidémique**, non visible, placé à l'intérieur du *Scapulaire*, qui sera porté continuellement sur la poitrine pour éviter les épidémies. 2° Un second **Sachet antiseptique**, qui servira si besoin, pour saupoudrer les plaies et blessures, en attendant les soins compétents. Prix **1 50**
SELS DE RENO-LITHINE	Ces **Sels** très connus et conseillés par le Corps médical sont contenus dans des cartouches. Ils assainissent l'eau, facilitent la digestion et assurent un bon fonctionnement des reins et de la vessie. La boîte de 10 tubes **1 50**

Enfants, Jeunes filles arrivées à la puberté, Jeunes hommes qui entrez dans la vie, Hommes qui travaillez de tête ou de corps, Femmes minées par la grossesse, Vieillards qui voulez conserver vos forces physiques et morales, Convalescents affaiblis par la maladie,

Prenez du

VIN LEUDET

Tonique et Reconstituant
(Suc de Viande, Fer, Kina et Ecorce d'Orange amère)

Plus d'Anémiques !
Plus de Neurasthéniques

Prix : 3 francs la Bouteille

DÉPOT : Au Pilon d'Or — Le Havre. — 20, pl. de l'Hôtel-de-Ville

SPÉCIALITÉ DE LITS FER & CUIVRE

L. VASSAL

8, Rue Jules-Lecesne (près l'Hôtel de Ville)

VENTE ET LOCATION DE LITERIE
Prix très Modérés
Grand choix de Lits fer et cuivre - Lits laqués - Lits d'enfants - Lits-cage
VENTE DE VARECH (Gros et Détail)

A LOUER dans pavillon centre de la ville, **Grande Chambre** et **Cabinet de Toilette**, confortablement meublés. Prix modéré. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (1416z)

ON DEMANDE à Louer de suite VILLA ou PAVILLON avec **Jardin** de préférence du côté de la mer. — Faire offres au bureau du journal aux initiales B. A. 20. (139 z)

ON DEMANDE A LOUER JARDIN bien enclos, de préférence à Sainte-Adresse. — Adresser offres au bureau du journal aux initiales E. D. (1380z)

On demande à louer
A L'ANNÉE
APPARTEMENT non meublé, dans une quatre pièces et cave. De préférence, quartier de la mer.
Ecrire en indiquant tous renseignements aux initiales A. Z., au bureau du journal. (1427z)

BONNE OCCASION
CHAMBRE ACAJOU ET BRONZE
style Empire, composée de : un Grand Lit de milieu, un Sommier, une Grande Armoire à glaces biseautées (deux portes), Table de nuit, Chaises, Glaces. — **Salle à manger Renaissance**, composée de : un Grand Buffet (6 portes, 3 tiroirs), Table (3 rallonges), Chaises cuir, Glaces, Garnitures de cheminée, **à vendre très bas prix. Etat de neuf.** — S'adresser cours de la République, 54, rez-de-chaussée. 1421z)

CABINE DE BAIN
à sous-louer
S'adresser, 66, rue de Saint-Quentin, 3e étage. (1417z)

ON DEMANDE A ACHETER
UNE CHAMBRÉE
En noyer frisé, de **250 à 275 fr.** comptant. Brocanteurs s'abstenir. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (3855)

ON DEMANDE à acheter d'occasion PIANO de marque de préférence quart de queue. — Ecrire renseignements et prix, bureau du journal, M. M. 1188. 29 30 (1396z)

JOLIE AUTOMOBILE Torpédo Dorwt-Flandrin, quatre places, état neuf, accessoires complets, **à vendre à prix avantageux** Cause de mobilisation.
S'adresser, 73, rue Bazan. »—29jn (1149z)

SODALINE (Marque déposée)
Limonade hygiénique et rafraîchissante.
Tout consommateur de la « **SODALINE** » doit exiger cette marque gravée dans le verre. Toute autre bouteille est une contrefaçon. — Seuls fabricants : **L. MONTIZON & Cie, Havre.**
DMaV—31jt (1213)

LE
LOUVRE DENTAIRE
(Autrefois 19 et 74 rue d'Etretat)
est transféré
31, RUE DE METZ
DENTIERS
Livrables le jour même
RÉPARATIONS en 3 HEURES

DIAMANTS & BIJOUX
d'Occasion
LELEU, 40, rue Voltaire. Tél. 1404
Seule Maison ayant un grand choix en magasin et reprenant le vieil OR à 3 fr. le gramme en échange.
Grand Choix de Décorations et de Rubans
Tous les ordres Belges et Français en magasin
Croix de Guerre La Maison prend dès maintenant les commandes de la Croix de Guerre qui sera livrée **prochainement** par ordre d'inscription. — *Prix unique :* **5** fr
Le ruban de la Croix de Guerre est donné *gratuitement* aux ayants droit. (1382z)

La Pharmacie-Droguerie
AU PILON D'OR
Vend et vendra toujours le Meilleur Marché

Imprimerie du PETIT HAVRE
35, Rue Fontenelle, 35
IMPRESSIONS
Commerciales, Administratives et Industrielles
Affiches - Brochures - Circulaires - Cartes
Catalogues - Connaissements
Factures - Memorandums - Registres
Têtes de Lettres - Enveloppes, etc., etc.
Billets de Naissance et de Mariage
LETTRES DE DÉCÈS
Travail soigné et Exécution rapide

AVIS AUX MILITAIRES
LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET DE CHAUFFEURS
Prix Modérés
Les brevets se passent les Mardis et Vendredis de chaque semaine.
Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés
Le Garage fournit Chauffeurs sérieux
GARAGE CAPLET — 34 — RUE DICQUEMARE »—8086

"AUX AMATEURS"
Un lot important de
CAMOMILLE de FRANCE extra
A VENDRE
à des Prix défiant toute concurrence :
Les 125 grammes... 0.55
Les 250 grammes... 1. »
DROGUERIE MÉDICINALE
AU PILON D'OR
20, Place de l'Hôtel-de-Ville, LE HAVRE

DENTIERS SOLIDES
BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE
52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse
Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs
Réparations en 3 heures et **Dentiers haut et bas livrés en 5 heures**
Dents à 1 f. 50 - Dents de 12 par 5 f. - Dentiers dep. 35 f. Dentiers haut et bas de 140 par 90 f., de 200 par 100 f.
Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets
Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE
Inlays or et porcelaine, Dents-Pivots, Couronnes et Bridges
Extraction gratuite pour tous les Militaires

MESDAMES ! Les GLOBULES CLARYS rétabliront le cours interrompu de vos fonctions mensuelles.
Demandez renseignements et notice gratuits.
Dépôt : Produits Clarys, Phien, 38bis, Bd Beaumarchais, Paris.

Biens à Louer

Belle Maison de Campagne
avec Cour plantée de Pommiers et Herbage, située à un kilomètre de la gare d'Etainhus, sur la route du tramway de Saint-Romain, **A LOUER de suite.**
Pour tous renseignements au Havre, prendre l'adresse au bureau du journal.
29jn 2.5jt (1412z)

A LOUER Appartement de 5 pièces près le square Saint-Roch. (Eau et gaz). — S'adresser au bureau du journal. (1387z)

Le Service des Chemins de Fer

Service établi au 11 Avril

HAVRE à DIEPPE par CANY et FÉCAMP et vice versa

STATIONS	1 2 3	1.2.3	1.2.3	1 2 3	1.2.3	1 2 3
Le Havre.....dép.	— —	7 35	13 35	16 30	18 5	20 30
Graville-Ste-Honorine	— —	7 42	13 42	16 35	18 12	20 34
Harfleur	— —	7 48	13 48	16 40	18 19	20 41
Roue les	— —	7 55	13 55	16 44	18 24	20 45
Demi-Lieue	— —	7 58	13 58	16 48	18 27	20 50
Montivilliers	— —	8 2	14 2	16 51	18 30	20 56
Epouville	— —	8 9	14 9	16 57	—	21 1
Rolleville	— —	8 15	14 17	17 5	— —	21 13
Turretot-Gonneville	— —	8 24	14 26	17 13	— —	21 24
Criquetot-l'Esn	— —	8 33	14 35	17 21	— —	21 35
Ecrainville	— —	8 40	14 42	17 27	— —	21 43
Godervilles	— —	8 49	14 52	17 34	— —	21 53
Les Ifs.....{ar.	— —	8 58	15 1	17 42	— —	22 3
dé.	— —	9 2	15 6	17 44	— —	22 7
Fécamp.....{ar.	— —	9 16	15 20	17 56	— —	22 20
dé.	5 30	9 32	15 32	—	—	—
Fécamp-St-O	5 42	9 38	15 38	—	—	—
Colleville	5 57	9 45	15 45	—	—	—
Valmont	6 15	9 52	15 52	—	—	—
Ourville	6 39	10 4	16 4	—	—	—
Grainville-la-T	6 53	10 13	16 13	—	—	—
Cany.....{arr	7 »	10 20	16 20	—	—	—
dép.	7 10	10 23	16 23	—	—	—
St-Vaast-B.{arr.	7 30	10 35	16 35	—	—	—
dép.	7 55	10 40	17 7	—	—	—
Héberville	8 6	10 52	17 28	—	—	—
St-Pierre-le-V	8 16	11 2	17 54	—	—	—
Luneray	8 27	11 13	18 23	—	—	—
Gueures-Brachy	8 35	11 21	18 40	—	—	—
Ouville-la-Riv	8 45	11 31	19 »	—	—	—
Offranville	8 57	11 43	19 30	—	—	—
Petit-Appeville	9 6	11 52	19 40	—	—	—
Dieppe.....arr.	9 13	12 »	19 49	—	—	—

STATIONS	1 2 3	1.2.3	1 2 3	1.2.3	1 2 3	1.2.3
Dieppe.....dép.	— —	6 26	11 49	—	—	17 52
Petit-Appeville	— —	6 32	11 55	—	—	18 6
Offranville	— —	6 40	12 3	—	—	18 31
Ouville-la-Riv	— —	6 52	12 15	—	—	18 53
Gueures-Brachy	— —	6 59	12 22	—	—	19 14
Luneray	— —	7 6	12 29	—	—	19 33
St-Pierre-le-V	— —	7 15	12 38	—	—	19 56
Héberville	— —	7 25	12 48	—	—	20 23
St-Vaast-B.{ar.	— —	7 36	12 59	—	—	20 34
dé.	— —	7 53	13 10	—	—	21 17
Cany.....{ar.	— —	8 »	13 22	—	—	21 26
dé.	— —	8 7	13 33	—	—	21 34
Grainville-la-T	— —	8 15	13 46	—	—	21 36
Ourville	— —	8 26	13 54	—	—	21 47
Valmont	— —	8 33	14 23	—	—	21 54
Colleville	— —	8 40	14 37	—	—	22 2
Fécamp-St-O	— —	8 46	14 50	—	—	22 8
Fécamp.....{ar.	— —	8 52	14 56	—	—	22 15
dé.	5 22	9 24	15 21	—	18 47	—
Les Ifs.....{ar.	5 35	9 34	15 34	—	18 29	—
dé.	5 38	9 37	15 37	—	18 31	—
Godervilles	5 48	9 49	15 47	—	18 40	—
Ecrainville	5 55	9 58	15 54	—	18 47	—
Criquetot-l'Esn	6 3	10 6	16 3	—	18 54	—
Turretot-Gonneville	6 12	10 16	16 11	—	19 1	—
Rolleville	6 21	10 25	16 20	—	19 12	—
Epouville	6 28	10 32	16 27	—	19 17	—
Montivilliers	6 36	10 40	16 35	18 35	19 23	—
Demi-Lieue	6 41	10 44	16 39	18 39	19 27	—
Rouelles	6 46	10 49	16 43	18 43	19 32	—
Harfleur	6 51	10 54	16 49	18 50	19 36	—
Graville-Ste-Honorine	6 58	11 »	16 56	18 57	19 41	—
Le Havre.....arr.	7 4	11 4	17 1	19 2	19 46	—

Vers FÉCAMP

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Le Havre.....dép.	6 8	7 21	12 42	18 49
Bréauté-Beuzeville...{arr	7 3	7 49	13 37	19 18
dép	7 48	11 6	14 2	20 54
Grainville-Ymauville	7 38	11 46	14 15	20 53
Les Ifs	8 4	11 25	14 25	21 1
Fécamp.....arr.	8 16	11 39	14 37	21 15

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Fécamp.....dép.	6 »	9 36	14 54	16 54
Les Ifs	6 29	10 7	15 10	17 12
Grainville-Ymauville	6 37	10 23	15 17	17 23
Bréauté-Beuzeville...{arr.	6 47	10 36	15 25	17 32
dép.	10 56	10 56	15 36	18 32
Le Havre.....arr.	11 14	11 46	15 22	19 15

BULLETIN des HALLES

COMMUNES	DATES	BLÉS Sacs	BLÉS Prix	BLÉS Hausse	BLÉS Baisse	PAIN Taxe officielle	SEIGLE sans	SEIGLE Prix	ORGE sans	ORGE Prix	AVOINE sans	AVOINE Prix	BEURRE	ŒUFS
Montivilliers	24 juin	—	—	»	»	1f 0 43	—	—	—	—	70	23 50	4 45	1 52
St-Romain	26 —	36	31 97	»	»	6 » 2 46	—	—	—	—	8	27 75	2 65	12 —
Bolbec	24 —	44	64 —	»	»	3 » » —	—	—	—	—	6	20 —	1 35	1 60
Lillebonne	23 —	87	32 —	»	»	6 » 2 40	—	—	—	—	1	23 —	8 27 33	1 30	1 64
Gonneville	23 —	53	31 66	»	»	6 » 2 40	—	—	—	—	—	—	—	1 30	1 56
Goderville	22 —	161	31 98	»	»	6 » 2 40	—	—	—	—	4	21 50	1 25	1 55
Fécamp	26 —	—	—	»	»	6 » 2 70	—	—	—	—	—	—	—	1 35	1 30
Yvetot	23 —	130	32 —	»	»	1 » 0 42	2	24 —	—	—	14	27 —	1 25	1 44
Caudeb-en-Caux	26 —	25	63 80	»	»	6 » 2 40	—	—	—	—	2	20 —	1 25	1 40
Fauville	24 —	14	63 85	»	»	6 » 2 46	—	—	—	—	2	19 50	1 30	1 46
Valmont	23 —	—	—	»	»	6 » 2 50	—	—	—	—	—	—	1 25	1 36
Cany	21 —	—	—	»	»	1 » 0 44	—	—	—	—	—	—	2 40	1 40
Yerville	22 —	3	31 50	»	»	6 » 2 45	—	—	—	—	1	19 —	2 35	1 50
Doudeville	26 —	80	32 —	»	»	6 » 2 65	—	—	—	—	—	—	1 20	1 45
Bacqueville	23 —	—	—	»	»	6 » 2 50	—	—	—	—	—	—	2 20	1 40
Pavilly	24 —	3	32 —	»	»	1 » 0 44	2	21 —	—	—	44	22 —	1 30	1 56
Dieppe	15 mai	—	—	»	»	1 » 0 42	—	—	—	—	—	—	—	—
Duclair	22 juin	2	32 —	»	»	1 » 0 42	3	17 —	2	26 75	22	22 —	2 40	1 52
Rouen	25 —	2	32 —	»	»	» » » —	12	22 —	—	—	17	30 75	3 05	14 —
Neufchâtel	26 —	—	—	»	»	4 » 1 71	—	—	10	27 63	18	26 50	2 70	12 00

NOTA. — Les prix du Blé s'entendent par 100 kilos à Montivilliers, Saint-Romain, Lillebonne, Gonneville, Goderville, Yvetot, Yerville, Doudeville, Bacqueville, Pavilly Duclair : par 200 kilos : Bolbec, Criquetot Fécamp, Fauville, Caudebec Cany, Valmont, Saint-Valery

Havre — Imprimerie du Journal *Le Havre*, 35, rue Fontenelle.
L'Administrateur-Délégué Gérant : **O. RANDOLET.**
Imprimé sur machines rotatives de la Maison DERRIEY (4, 6 et 8 pages)

Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposée ci-contre